

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE RÔLE DES MARQUES D'ACCORD ORALES
DANS LA CATÉGORISATION GRAMMATICALE
DES NOMS EN FRANÇAIS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE

PAR

GUYLAINE COUTURE

OCTOBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Ce que nous avons appris dans Saussure, c'est que les signes un à un ne signifient rien, que chacun d'eux exprime moins un sens qu'il ne marque un écart de sens entre lui-même et les autres. Comme on peut en dire autant de ceux-ci, la langue est faite de différences sans termes, ou plus exactement les termes en elle ne sont engendrés que par les différences qui apparaissent entre eux. Idée difficile, car le bon sens répond que si le terme A et le terme B n'avaient pas du tout de sens, on ne voit pas comment il y aurait contraste de sens entre eux, et si vraiment la communication allait du tout de la langue parlée au tout de la langue entendue, il faudrait savoir la langue pour l'apprendre... Mais l'objection est du même genre que les paradoxes de Zénon : comme eux par l'exercice du mouvement, elle est surmontée par l'usage de la parole. Et cette sorte de cercle qui fait que la langue se précède auprès de ceux qui l'apprennent, s'enseigne elle-même et suggère son propre décryptement, est peut-être le prodige qui définit le langage.

(Merleau-Ponty, 1960:41)

REMERCIEMENTS

J'adresse mes plus sincères remerciements à ma directrice, Marie Labelle, pour ses judicieux conseils, ses encouragements constants et sa grande disponibilité tant à Montréal qu'à Barcelone.

Merci à Denis Foucambert et Lori Morris d'avoir manifesté leur intérêt dans mon projet de recherche et accepté de lire ce mémoire.

Deux de mes collègues étudiants méritent toute ma reconnaissance pour leur contribution essentielle à la réalisation de mon expérience. Merci à Geneviève Domingue de m'avoir prêté sa belle voix radiophonique pour enregistrer mes stimuli et à Michel Bastien qui m'a initiée au fonctionnement du merveilleux logiciel E-Prime et qui a répondu avec gentillesse et diligence à mes nombreux appels au secours.

L'aide apportée par Denis Foucambert à différentes étapes de cette recherche et spécialement dans le choix et la production des tests statistiques m'a été très précieuse, je l'en remercie sincèrement.

Je remercie également Lucie Ménard pour ses conseils techniques lors de l'enregistrement des stimuli au laboratoire de phonétique et le CRLEC-UQAM pour l'octroi d'une bourse qui a servi au recrutement des participants.

Finalement, ces remerciements ne sauraient être complets sans un mot à mon conjoint, à mes enfants et à mes carrés rouges d'amis. Merci de votre bienveillance et de votre solidarité.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xi
RÉSUMÉ.....	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I CONTEXTE THÉORIQUE, PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE	4
1.1 Le fait de langue à l'étude.....	4
1.2 Qu'est-ce que le genre grammatical?.....	6
1.2.1 Clarifications terminologiques	6
1.2.2 Définition de la catégorie grammaticale du genre.....	7
1.2.3 La catégorie grammaticale du genre en français	9
1.3 Comment les noms sont-ils associés à une classe de genre?	10
1.3.1 Le caractère arbitraire et conventionnel du genre et sa nature fluctuante.....	10
1.3.2 Le genre en corrélation avec d'autres propriétés du nom	12
1.4 Comment les locuteurs associent-ils les noms à une classe de genre?	16

1.4.1	Le rôle des terminaisons nominales dans la détermination du genre grammatical.....	17
1.4.2	Le rôle des marques d'accord dans la détermination du genre grammatical.....	20
1.5	Les marques d'accord orales du genre.....	23
1.5.1	Les marques orales du genre sur les déterminants	23
1.5.2	Les marques orales du genre sur les adjectifs	24
1.6	Objectif et questions de recherche.....	27
CHAPITRE II		
MÉTHODOLOGIE		28
2.1	Le plan expérimental	28
2.1.1	L'épreuve expérimentale.....	28
2.2	Le matériel expérimental.....	29
2.2.1	Construction des items expérimentaux : les noms fictifs.....	30
2.2.2	Construction des phrases : les items en contexte.....	32
2.2.3	L'enregistrement des stimuli	34
2.3	Les participants.....	34
2.4	Le déroulement de l'épreuve expérimentale	35
2.4.1	La tâche d'identification du genre	35
2.4.2	Instruments et procédure.....	36
2.5	Les variables.....	37

CHAPITRE III	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	39
3.1 Équiprobabilité du choix à l'étape 1	39
3.1.1 Résultats au t de Student	40
3.1.2 Les cinq items dont la sélection du genre n'est pas significativement aléatoire à l'étape 1 de l'épreuve	40
3.2 Tests de normalité.....	42
3.2.1 Normalité de la distribution pour les sujets.....	42
3.2.2 Normalité de la distribution pour les items	43
3.3 Les résultats globaux : statistiques descriptives	45
3.4 Les analyses de variance par sujets	46
3.4.1 Résultats relatifs à la justesse des réponses.....	47
3.4.2 Résultats relatifs aux temps de réponse	51
3.5 Les analyses de variance par items.....	52
3.5.1 Résultats relatifs à la justesse des réponses.....	52
3.5.2 Résultats relatifs aux temps de réponse	54
3.6 Synthèse des résultats significatifs	57
 CHAPITRE IV	
DISCUSSION.....	59
4.1 Réponse à la question 1 – Capacité des locuteurs natifs à catégoriser des nouveaux noms sur la base d'une seule marque d'accord orale.....	59

4.2 Réponse à la question 2 – Effet du déterminant et de l’adjectif sur la catégorisation de nouveaux noms.....	61
4.3 Différences significatives sur les temps de réponse	62
4.3.1 Différence entre les temps de réponse aux trois étapes de l’épreuve .	62
4.3.2 Différence entre les temps de réponse selon le genre des items	63
CONCLUSION	64
ANNEXE A LISTE DES ITEMS EXPÉRIMENTAUX	67
ANNEXE B LISTE DES PHRASES.....	69
ANNEXE C LETTRÉ DE RECRUTÉMENT DES SUJETS	71
ANNEXE D LES CONSIGNES ÉCRITES DE L’ÉPREUVE	72
ANNEXE E CONSETEMENT DE PARTICIPATION À UNE EXPÉRIMENTATION	76
ANNEXE F T DE STUDÉNT PAR ITEM.....	77
ANNEXE G DISTRIBUTION DU POURCENTAGE DE CHOIX LA À L’ÉTAPE1 POUR LES SUJETS	79

ANNEXE H	
DISTRIBUTION DU POURCENTAGE DE CHOIX DU GENRE FÉMININ À	
L'ÉTAPE1 POUR LES ITEMS	81
RÉFÉRENCES	83

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1.1	Régularités sémantiques en corrélation avec le genre	12
1.2	Régularités morphologiques en corrélation avec le genre	13
1.3	Régularités phonologiques en corrélation avec le genre	15
1.4	Terminaisons faiblement prédictives et neutres	16
1.5	Marques orales du genre sur les déterminants	24
1.6	Adjectifs dont la variation implique la soustraction d'une consonne	26
1.7	Adjectifs variables par substitution de consonnes ou de suffixes ..	27
2.1	Schéma de l'épreuve expérimentale	29
2.2	Le plan expérimental	38
3.1	Items dont la sélection du genre n'est pas aléatoire à l'étape 1	41
3.2	Résultats moyens par sujets	45
3.3	Résultats moyens par items	46
3.4	Synthèse des résultats : rejets de H0.....	58

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
2.1	Répartition des items expérimentaux.....	32
3.1	Q-Q plot (droite de Henry) de la distribution du pourcentage de choix du genre féminin pour les sujets.	43
3.2	Q-Q plot (droite de Henry) de la distribution du pourcentage de choix du genre féminin pour les items.....	44
3.3	Pourcentage de bonnes réponses des participants aux étapes de l'épreuve.....	48
3.4	Pourcentage de bonnes réponses selon le type de marque d'accord orale	50
3.5	Pourcentage de bonnes réponses par items aux trois étapes de l'épreuve.....	53
3.6	Moyennes des temps de réponse selon les items aux trois étapes de l'épreuve.....	55
3.7	Différence entre les temps de réponse pour les items masculins et féminins.....	56

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

Adj.	Adjectif
Dét.	Déterminant
Fém.	Féminin
Masc.	Masculin

RÉSUMÉ

En français, les locuteurs doivent savoir à quelle classe de genre appartiennent obligatoirement les noms inanimés qu'ils emploient pour produire des accords grammaticaux, c'est-à-dire pour choisir la forme appropriée des éléments variables en genre qui peuvent accompagner le nom. Cette tâche complexe, maîtrisée très tôt par les enfants francophones, pose un problème notoire aux locuteurs non natifs pour qui cet aspect de la langue française demeure un casse tête même après plusieurs années d'apprentissage.

Comment les locuteurs natifs associent-ils des noms comme *poil, toile, musée, fusée, ail* et *paille* à une classe de genre? Certains chercheurs suggèrent que la terminaison d'un nom est le critère qui sert à déterminer son genre. Nous voyons, dans le cadre de cette étude, que la terminaison nominale comme indice du genre des noms inanimés a une portée limitée (aux plans descriptif et explicatif) et que l'apprentissage au cas par cas sur la base d'une association entre le nom et d'autres mots est nécessaire pour un ensemble important du lexique.

Cette recherche vise à vérifier dans quelle mesure les marques d'accord orales sont des indices suffisants pour permettre aux locuteurs natifs d'associer des noms à une classe de genre sans le recours aux terminaisons nominales. Plus spécifiquement, nous vérifions si les locuteurs natifs sont capables de catégoriser des nouveaux noms sur la base d'une seule marque d'accord orale et si le déterminant et l'adjectif marqués oralement pour le genre ont un effet équivalent sur la catégorisation des noms. Pour répondre à nos questions, nous avons conduit une épreuve expérimentale à mesures répétées, en modalité auditive, en utilisant des noms fictifs dont les propriétés formelles ne sont pas typiquement associées à une classe de genre.

Les principaux résultats montrent que les locuteurs natifs sont capables, suite à une brève exposition à des données de la parole, de catégoriser des noms nouveaux sur la base d'une seule marque d'accord orale. L'effet de catégorisation semble supérieur lorsque les noms apparaissent dans un contexte où la marque d'accord orale est sur le déterminant que lorsqu'elle est sur l'adjectif.

Il est suggéré que les marques d'accord orales ont un effet mnémorique très fort qui facilite l'apprentissage du genre grammatical des noms chez les locuteurs natifs. Une application au domaine de l'apprentissage du français langue seconde est proposée en conclusion.

Mots clés : catégorisation, classe nominale, genre grammatical, marque d'accord orale, acquisition, nouveau mot, français.

INTRODUCTION

La catégorie grammaticale du genre joue un rôle de premier plan dans la grammaticalité des énoncés en français. En effet, tous les noms appartiennent obligatoirement à une des deux classes de genre et les locuteurs doivent savoir à quelle classe spécifique appartiennent les noms qu'ils emploient pour produire de nombreux accords¹, c'est-à-dire pour choisir la forme appropriée des éléments variables en genre qui peuvent accompagner le nom (déterminants, adjectifs, pronoms, participes passés).

Cette recherche s'intéresse au genre purement grammatical qui touche la grande majorité des substantifs du français et qui les subdivise en deux classes qui ne sont pas différenciables par le sexe du référent, ni par la forme des noms eux-mêmes. Plus spécifiquement, elle porte sur la capacité des locuteurs natifs à associer un nom à une classe de genre arbitraire. Cette tâche complexe, maîtrisée très tôt par les enfants francophones, pose un problème notoire aux locuteurs non natifs pour qui cet aspect de la langue française demeure un casse tête même après plusieurs années d'apprentissage.

Dans les recherches en psycholinguistique, le genre grammatical est rarement étudié pour lui-même, il est plutôt utilisé comme un moyen pour étudier d'autres questions comme la reconnaissance de mot (l'accès au lexique) ou les modèles de production du langage (Andriamamonjy, 2000).

¹ Selon Desrochers et al. (1989 : 63) environ 20 à 25% des mots qui constituent les phrases en français sont soumis au mécanisme d'accord et varient en genre.

Tucker et al. (1968 ; 1977) ont été les premiers à entreprendre une vaste étude sur l'habileté des locuteurs natifs à déterminer le genre grammatical des noms en français et ont rapporté une série de données statistiques sur la valeur prédictive de plusieurs types de terminaisons nominales. Selon ces chercheurs, l'hypothèse que les locuteurs natifs apprennent le genre des noms un à un sur la base d'une association avec d'autres mots est invraisemblable et inefficace. Ils suggèrent que la terminaison phonétique d'un nom est le critère qui sert à déterminer son genre et démontrent que les locuteurs natifs utilisent ce type d'indice pour décider à quelle classe de genre appartient un nom jamais rencontré auparavant.

Si les terminaisons nominales fortement associées à un genre sont en effet très utiles pour prédire le genre d'un sous-ensemble de noms peu fréquents ou nouveaux, la formulation d'une règle générale d'attribution du genre basée sur les terminaisons nominales serait forcément de nature probabiliste et aurait une portée limitée par un grand nombre d'exceptions. Ainsi, l'apprentissage au cas par cas sur la base d'une association entre le nom et d'autres mots est une hypothèse plausible et nécessaire pour un sous-ensemble important de noms dont la terminaison est non prédictive du genre.

Cette recherche pose la question générale suivante : est-ce que les marques d'accord orales sont des indices suffisants pour permettre aux locuteurs natifs d'associer de nouveaux noms à une classe de genre spécifique sans le recours aux terminaisons?

Dans le but de vérifier dans quelle mesure les locuteurs natifs adultes sont capables de catégoriser des nouveaux noms sur la base d'une seule marque d'accord orale, nous avons conduit une épreuve expérimentale à mesures répétées, en modalité auditive, en utilisant des noms fictifs² atypiques quant à un genre particulier.

² Dans le cadre de cette étude, nous employons le terme *nom fictif* plutôt que *pseudomot* qui est d'utilisation courante en psycholinguistique.

Les analyses de variance montrent un effet significatif de catégorisation des noms, d'abord entendus hors contexte et sans indice préalable du genre, puis entendus une deuxième et une troisième fois hors contexte, mais après avoir été entendus dans une phrase où soit un déterminant, soit un adjectif marque le genre. Une différence significative de l'effet du déterminant et de l'adjectif sur la catégorisation est commentée dans la discussion.

Le premier chapitre de ce mémoire présente le contexte théorique, la problématique et les questions de recherche. Le chapitre deux rapporte en détail la méthodologie employée et le déroulement de l'épreuve expérimentale à mesures répétées. Les données statistiques de l'expérience sont présentés dans le chapitre trois puis les effets significatifs sont discutés dans le chapitre 4. La conclusion propose une application dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage du français langue seconde.

CHAPITRE I

CONTEXTE THÉORIQUE, PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

La première partie de ce chapitre (sections 1.1 à 1.3), sans visée exhaustive, a pour but de définir et de décrire la catégorie du genre grammatical en français. La deuxième partie (sections 1.4 et 1.5) aborde l'aspect psycholinguistique de cette étude qui s'intéresse à la capacité des locuteurs natifs à associer un nom à une classe de genre arbitraire.

1.1 Le fait de langue à l'étude

Les items lexicaux des langues naturelles se répartissent en classes grammaticales comme les noms, les adjectifs, les verbes, les adverbes, les déterminants, les prépositions, etc.³ Il est fréquent dans les langues du monde que les noms soient subdivisés en deux ou plusieurs classes ou genres. Tout système de classes nominales repose sur une base sémantique très variée d'une langue à l'autre. Cependant, rares sont ceux où la répartition des noms correspond strictement à des oppositions extralinguistiques (Corbett, 1991).

³ Certaines classes parfois se chevauchent.

Le genre grammatical, ou grammaticalisé⁴, se distingue du genre naturel en ce qu'il relève d'abord « [...] de la forme pure, du schéma de la langue [...] » et qu'il est dénué d'une « [...] signification empiriquement décelable et objectivement vérifiable. » (Hjelmslev, 1971: 221). C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le genre grammatical est considéré par les linguistes comme une catégorie des plus énigmatiques (Corbett, 1991 ; Fodor, 1959).

En français, tous les noms sont obligatoirement répartis en deux classes de genre étiquetées *masculin* et *féminin*. Dans cette recherche, nous nous intéressons au système purement grammatical du genre en français dans lequel 89.5 % des noms du lexique, la grande majorité, ont un genre qui n'est pas motivé par les propriétés du référent (Séguin, 1969)⁵. Cette répartition arbitraire des noms dans une classe de genre concerne tous les noms dont le référent est inanimé (noms concrets : *la/une table* et noms abstraits : *le/un bonheur*), les noms invariables d'espèces animales (*la/une souris, le/un crocodile*) et les noms invariables référant à des humains et dont le genre grammatical est sans correspondance avec le genre naturel de l'être désigné (ex : *Pierre est une personne sérieuse; La victime est un homme âgé, Sophie est un mannequin indépendant*).

Notre perspective étant strictement synchronique, nous ne nous penchons pas dans cette étude sur la question de l'origine du genre des noms ni sur les raisons qui pourraient motiver historiquement la répartition des noms dans les classes de genre.

⁴ «[...] la signification d'une catégorie peut être tombée en désuétude, au point d'avoir disparu de la conscience des sujets parlants.» (Hjelmslev, 1971 : 226)

⁵ Selon Séguin, seulement 10,5% des noms du lexique français, auraient un genre grammatical correspondant au sexe du référent qu'ils dénotent.

1.2 Qu'est-ce que le genre grammatical?

Dans la présente section, nous présentons une définition générique de la catégorie grammaticale du genre qui fait consensus au sein de la communauté linguistique, puis nous voyons comment cette catégorie se manifeste en français. Mais d'abord, il est important de clarifier certains termes qui pourraient porter à confusion dans le cadre d'une étude sur le phénomène du genre grammatical.

1.2.1 Clarifications terminologiques

Le terme *genre* dans son usage grammatical est distinct de la notion de sexe. Son origine étymologique (du latin *genus*) renvoie au concept générique de «classe» ou «type» (*kind* en anglais) qui n'est pas nécessairement lié à l'opposition masculin/féminin.

Les termes *classe nominale* et *genre* sont associés à deux traditions de la linguistique descriptive appartenant à des familles de langues distinctes⁶ (Corbett, 1991 ; Creissels, 1999). La littérature contemporaine, qui les utilise indifféremment, reconnaît que ces deux termes décrivent le même phénomène linguistique.

Le terme *genre* peut également porter à confusion parce qu'il est utilisé à la fois pour désigner la catégorie : le genre grammatical qui répartit tous les noms en deux classes, et le résultat de la catégorisation : le genre spécifique d'un nom étiqueté *masculin* ou *féminin*. Dans cette recherche, nous employons le plus souvent le terme *classe de genre* pour désigner une classe spécifique.

⁶ Le système des langues indo-européennes possédant un petit nombre de classes partiellement basées sur la référence au sexe (deux ou trois classes) est traditionnellement appelé *genre*, tandis que le système des langues africaines ayant une variété plus étendue de classes dont la base n'est pas le sexe, est désigné par le terme *classe nominale*.

Le genre naturel, qui classe presque tous les noms animés en fonction de la distinction sexuelle, partage avec le système du genre grammatical, qui classe tous les noms inanimés et quelques noms animés, les étiquettes : *féminin* et *masculin*. Ces étiquettes reflètent bien la catégorisation selon le sexe, mais, dans le cas des noms inanimés, on pourrait aussi bien désigner les classes de genre par *classe 1* et *classe 2* (Creissels, 1999). Le nom des étiquettes souligne d'une certaine façon le fait que le genre grammatical partage les marques du genre naturel pour distinguer les deux classes nominales du français (*le/un beau papa, le/un beau camion, la/une belle maman, la/une belle maison*).

1.2.2 Définition de la catégorie grammaticale du genre

Il existe un large consensus autour de l'idée que le genre grammatical est avant tout un phénomène syntaxique dont l'essence repose sur l'accord (Voir entre autres: Aikhenvald, 2000 ; Aronoff, 1994 ; Comrie, 1999 ; Corbett, 1991 ; Fodor, 1959 ; Grinevald, 1999 ; Hockett, 1958 ; Payne, 1997).

La définition très synthétique de Hockett est incontournable : «Genders are classes of nouns reflected in the behavior of associated words. » (1958: 231, cité dans Corbett 1991: 1) ⁷

Dans tout système synchronique, précise Fodor (1959: 2), la catégorie grammaticale du genre existe seulement :

⁷ Une définition plus récente de «classe nominale» reprend en substance la même idée: *Noun class* «[...]refers] to systems in which a class to which a noun is assigned is reflected in the forms that are taken by other elements syntactically related to it. » Article consulté en ligne: *The Concise Oxford Dictionary of Linguistics*. P. H. Matthews. Oxford University Press, 2007. Oxford Reference Online.

«[...] if a member of a sentence-element with variable gender and of a **polyform paradigm system** (which may be adjective, pronoun, numeral, verbal, verb) is regularly made to agree with a sentence-element (usually noun) of a **single paradigm system and with invariable gender**. [...] Genus therefore is a grammatical category that manifests itself in morphological divisions brought about on the members of syntagmatic units standing in identical relation to each other [...], but this will not cause any semantic difference.»

La condition *sine qua non* de l'existence de la catégorie du genre dans une langue donnée est la distinction opérée par l'accord. Ainsi, dire qu'une langue a trois genres, écrit Corbett (1991: 4), implique qu'il y ait trois classes de noms qui puissent être distinguées syntaxiquement par des marques d'accord.

La présence de marques (préfixes, suffixes) sur les noms d'une langue⁸ n'est pas une preuve que cette langue possède des classes de genre. Le genre ne se distingue d'autres types de classification nominale que par le fait qu'il « [...] ne se manifeste pas toujours sur le nom lui-même mais dans des schèmes d'accord sur d'autres éléments de l'énoncé, la liste de ces éléments varie d'une langue à l'autre.» (Grinevald, 1999: 102). Si les marques sur les noms peuvent, dans certaines langues et dans une certaine mesure⁹, s'ajouter aux marques d'accord, elles ne constituent pas une propriété définitoire de la catégorie du genre.

«While nouns may be classified in various ways, only one type of classification counts as gender system: it is one which is reflected beyond the nouns themselves in modifications required of associated words.» (Corbett, 1991: 4)

⁸ Les systèmes de genre qui ne comportent pas de marque sur les noms sont dits implicites tandis que ceux qui marquent les noms eux-mêmes sont dits explicites (*overt / covert gender*). Certains systèmes sont plus ou moins explicites ou implicites; le découpage stricte est plus rare, voire inexistant.

⁹ En espagnol, par exemple, les noms qui se terminent en *-o* sont généralement masculins tandis que ceux terminés en *-a* sont généralement féminins.

1.2.3 La catégorie grammaticale du genre en français

Le *Bon usage* (Grevisse et Goosse, 2007) donne une définition du genre en français qui répond aux critères établis par les linguistes¹⁰ :

Le genre est une propriété du nom, qui le communique, par le phénomène de l'accord au déterminant, à l'adjectif épithète ou attribut, parfois au participe passé, ainsi qu'au pronom représentant le nom.

Il y a deux genres en français : le masculin, auquel appartiennent les noms qui peuvent être précédés de *le* ou de *un*, et le féminin, auquel appartiennent les noms qui peuvent être précédés de *la* ou de *une*.

Le veston, le mur, un homme. — La veste, la muraille, une femme.

Tous les noms ont un genre.

Selon Greenberg (1978: 50), un système de genre suppose l'interaction de deux facteurs essentiels, soit la classification et l'accord, les deux se trouvant en relation de mutuelle détermination: les classes de genre étant définies par les formes variables dans l'accord et l'accord étant déterminé par la classe de genre des noms. La relation de mutuelle détermination qui est au centre du phénomène du genre grammatical est bien illustrée par cette remarque de Cappeau (1998: 303):

[le déterminant] joue [...] un rôle paradoxal puisqu'il acquiert par accord le genre que transmet le nom mais par sa position initiale et sa variabilité il constitue en même temps le repère le plus utilisé par les locuteurs pour identifier le genre d'un nom.

Les classes de genre en français ne sont pas définies en soi puisqu'elles n'ont aucune existence en elles-mêmes, c'est-à-dire, qu'elles n'existent pas hors du réseau des oppositions qui composent le système. S'il existe deux et seulement deux classes

¹⁰ Cette définition du genre a été introduite dans la version refondue en 1986 par Goosse qui a «accentué la modernisation linguistique» de l'ouvrage. (Voir préface de la 12^{ième} édition)

de genre en français, c'est qu'il y a deux et seulement deux schèmes d'accord distincts dans lesquels peuvent apparaître les noms appartenant à telle ou telle classe; le schème masculin, représenté par les déterminants *le/un*¹¹, qui se trouve en opposition distinctive avec le schème féminin, représenté par *la/une*.

1.3 Comment les noms sont-ils associés à une classe de genre?

Dans la section précédente, nous avons vu que le genre grammatical d'un nom est défini par les relations structurelles qu'il entretient avec d'autres éléments de la phrase. Ce sont ces relations qui permettent de catégoriser le nom dans une classe de genre spécifique.

Dans la présente section, nous décrivons le caractère arbitraire et purement conventionnel de ces relations structurelles (section 1.3.1) et les corrélations entre classes de genre et propriétés du nom (section 1.3.2).

1.3.1 Le caractère arbitraire et conventionnel du genre et sa nature fluctuante

Le caractère arbitraire du genre est souvent illustré par le fait que la répartition des noms dans les classes de genre des langues indo-européennes n'est pas homogène. Le nom désignant la chose «table», par exemple, est masculin en allemand : *der Tisch* (*le table*), alors qu'en français ce nom est féminin : *la table*.

Le fait qu'un nom ou un sous-groupe de noms¹² soi(en)t associé(s) à une classe de genre et non à l'autre est « [...] purement conventionnel, [...] surtout déterminé par l'usage et [...] ne repose sur aucune règle stricte.» (Thomas, 1971:

¹¹ En fait, *le/un* et *la/une* dénotent les séries d'éléments qui peuvent apparaître sous une forme distinctive dans un contexte masculin ou féminin (tous les types de déterminants, d'adjectifs, de participes passés et de pronoms qui ont une forme variable en genre).

¹² Nous verrons dans la section 1.3.3 que certains sous-groupes de noms sont associés de façon plus ou moins fréquente à un genre en particulier.

186). Le genre des noms est fixé historiquement par l'usage de la communauté linguistique et s'impose aux locuteurs par le code implicite ainsi établi.

Les dictionnaires enregistrent pour chaque nom du lexique un genre issu de la «convergence des pratiques acceptées par une communauté linguistique donnée à un niveau de langue donné.»¹³ (Richer, 1967: 142). Cette convergence des pratiques est observée par les lexicographes dans de grands corpus littéraires où les noms sont employés dans des contextes où le «genre est visible»¹⁴.

Puisque le genre est un fait d'usage, il est par nature fluctuant et les dictionnaires ont parfois peine à le fixer. De plus, au cours de l'histoire, beaucoup de noms¹⁵ ont changé de genre, c'est-à-dire que les «pratiques convergentes acceptées» se sont déplacées et certains usages régionaux qui maintiennent le genre ancien sont désormais considérés fautifs (Grevisse et Goosse, 2007). Le cas de *après-midi*, rapporté dans *Le bon usage*, est assez éloquent :

Après-midi était masculin pour l'Académie en 1932. Elle a reconnu en 1986 qu'il est des deux genres, mais elle ajoute depuis 1992 : « On doit préférer le masculin» Pourquoi ? Celui-ci est sans doute plus fréquent, surtout dans la langue parlée, mais les deux genres se rencontrent depuis longtemps dans la langue écrite, parfois à l'intérieur d'un même livre, voire à la même page.

¹³ Richer (1967) différencie «la convergence des pratiques acceptées par une communauté...» qu'il appelle *le bon usage* par opposition à *l'usage* tout court qu'il définit comme étant «...la convergence des pratiques propres à une communauté...».

¹⁴ L'expression est utilisée dans le *Bon usage* (2007).

¹⁵ Liste non exhaustive des noms qui ont changé de genre, selon *Le bon usage* (2007). Ont été masc. : *Affaire, alarme, amulette, apostille, comète, date, dent, dette, ébène, épigramme, épithète, équivoque, erreur, estime, horloge, image, marge, offre, ombre, orthographe, populace, etc.*
Ont été fém. : *Acte, archevêché, caprice, carrosse, cloaque, comté, doute, duché, emplâtre, esclandre, espace, évêché, exemple, horoscope, losange, mélange, mensonge, navire, négoce, ongle, orage, pagne, pleur, poison, reproche, reste, silence, soupçon, etc.*

Suit une longue liste de citations, extraites d'œuvres de grands auteurs où *après-midi* est employé(e) dans des contextes qui laissent «voir» le genre féminin ou masculin. De même, *Alvéole* est masculin pour le *Trésor de la langue française* qui mentionne que le nom est considéré comme féminin par plusieurs dictionnaires et de nombreux auteurs. *Le Robert* quant à lui considère *Alvéole* comme masculin ou féminin, mais indique que l'emploi masculin est vieux.

1.3.2 Le genre en corrélation avec d'autres propriétés du nom

Le caractère arbitraire et conventionnel du genre ne signifie pas que la répartition des noms dans les classes soit complètement désordonnée et imprévisible. En effet, il a été constaté que certains sous-ensembles de noms présentant des similarités au niveau sémantique, morphologique ou phonologique ont tendance à se regrouper dans une certaine classe de genre. Le tableau 1.1 présente les principales régularités sémantiques en corrélation avec le genre observées par les grammairiens. Des analyses plus étendue de régularités sémantiques ont été rapportées par Nelson (2005) et Surridge (1989).

Tableau 1.1
Régularités sémantiques en corrélation avec le genre

Champ lexical	Genre	Exemples	Exceptions
Arbres	Masc.	Le hêtre, le bouleau	Une aubépine
Saisons/ Mois/jours	Masc.	Un long février,	-
Métaux	Masc.	Le cuivre	-
Langues	Masc.	Le peul, le catalan	-
Couleurs	Masc.	Le rouge, le noir	-
Domaines	Fém.	La psychologie	Le droit

Sur le plan formel, certains noms composés d'un verbe et d'un nom, comme *casse-noisette* et *lave-vaisselle* (V+N), sont généralement masculins et certains suffixes de noms dérivés, dont ceux présentés dans le tableau 1.2 sont régulièrement associés à une classe de genre. Il importe de souligner que certains noms simples peuvent avoir une terminaison homonymique de suffixe qui contraste avec le genre de celui-ci. Par exemple, plusieurs noms simples qui se terminent en *-age* sont féminins alors que le suffixe *-age* est masculin : *nage, image, cage, plage, rage, page* etc.

Tableau 1.2
Régularités morphologiques en corrélation avec le genre

Suffixes	Genre	Exemples	Attention!
<i>-age</i>	Masc.	Le compostage	La nage, la plage...
<i>-isme</i>	Masc.	Le populisme	–
<i>-ment</i>	Masc.	Le stationnement	La jument
<i>-ité</i>	Fém.	La créativité	Le comité, le bénévolisme, le karité
<i>-ude</i>	Fém.	La certitude	Le prélude, un interlude
<i>-ade</i>	Fém.	La baignade	Le stade, le grade

Des analyses lexicographiques de la fréquence d'occurrence de certaines terminaisons nominales dans une classe de genre étiquetée *masculin* ou *féminin* ont révélé l'existence de corrélations statistiques entre ces variables (Lyster, 2006 ; Tucker, Rigault et Lambert, 1977). Mais, même s'il est largement reconnu que les terminaisons nominales sont, à des degrés variables, prédictives du genre d'une partie des noms du lexique français, les grammaires que nous avons consultées (Grevisse et Goosse, 2007 ; Riegel, Pellat et Rioul, 2004 ; Weinrich, 1989) ne font pratiquement pas mention de ce type de régularité et n'en donnent aucune description. Cette omission est possiblement due au problème de définition que pose la notion de

terminaison qui peut être le phonème final, les deux ou trois phonèmes finals, la syllabe finale, la rime etc. (Franck *et al.*, 2008). De plus, les valeurs prédictives obtenues par les différentes analyses statistiques varient en fonction des corpus analysés¹⁶ et il est très difficile, selon Franck *et al.* (2008: 336), d'établir une estimation statistique objective de la valeur prédictive des terminaisons et de la proportion des noms du lexique qui ont une terminaison prédictive. Finalement, cette remarque de Corbett (1991: 61) est assez révélatrice en ce qui concerne le problème descriptif de la terminaison comme unité linguistique qui marque le genre :

«Giving a full set of assignment rules for French would take too much space; the interested reader is referred to the wealth of data in Tucker, Lambert and Rigault. The important principle established is that the final phone may provide adequate predictions, but in other cases it may be necessary to refer to the one preceding it, and so on.»

Le «and so on» ici montre bien que la notion de terminaison souffre d'imprécision et on se demande où cette analyse à reculons devrait s'arrêter. Il faut également comprendre de cette remarque que d'éventuelles règles d'assignation ne dépasseraient pas le niveau de généralité des listes de données statistiques qui présentent les nombreuses terminaisons¹⁷.

¹⁶ Le phonème final /m/, par exemple, a une valeur prédictive du genre masculin de 80% selon Lyster (2006) et de 91.9% selon Tucker *et al.* (1977).

¹⁷ Il y aurait jusqu'à 570 terminaisons phonético-graphiques seulement pour le masculin selon Séguin (1969).

Le tableau 1.3 présente les terminaisons d'un seul phonème final qui ont une valeur prédictive d'un genre spécifique de 90%, (10% et moins d'exceptions). Ces données sont tirées de Corbett (1991: 59)¹⁸ d'après les données de Tucker et al. (1977).

Tableau 1.3
Régularités phonologiques en corrélation avec le genre

Phonème final	Genre	Nombre de noms	Valeur prédictive
œ	Masc.	17	100
ã	Masc.	1963	99.3
ẽ	Masc.	938	99.0
ø	Masc.	189	97.4
o	Masc.	865	97.4
3	Masc.	1453	94.2
m	Masc.	1406	91.9
ε	Masc.	2791	90.2
z	Fém.	612	90.0

D'après une analyse d'un corpus constitué de 9,961 noms du *Robert Junior* réalisée par Lyster (2006), sur la base du critère de 90% de valeur prédictive, le phonème final ne prédit le genre que de 18% des noms du corpus. Dans cette étude, le phonème /ʃ/ prédit le genre féminin de 90% des 105 noms du corpus alors que selon Tucker et al. (1977) ce même phonème prédit le genre féminin de 66% des 290 noms du corpus.

¹⁸ Attention, les valeurs prédictives ont été modifiées pour correspondre à la classe de genre la plus représentée par la terminaison. Le tableau de Corbett donne les valeurs pour le masculin seulement.

Le tableau 1.4 présente les terminaisons d'un seul phonème final faiblement prédictives, c'est-à-dire qui sont associées à moins de 90% des cas à un genre spécifique (plus de 10% d'exceptions) et quatre terminaisons ambiguës, soit moins de 60% de prédictibilité. Les données sont tirées de Corbett (1991)¹⁹ citant les données de Tucker et al. (1977).

Tableau 1.4
Terminaisons faiblement prédictives et neutres

Phonème final	Genre	Nombre	Valeur prédictive
/k/	Masc.	833	66.6
/b/	Masc.	129	65.1
/l/	(+Masc.)	1581	58.4
/t/	(+Masc.)	2269	51.2
/e/	(+Masc.)	2791	50.1
/p/	(+Fém.)	214	51.4
/ɲ/	Fém.	69	61.0
/s/	Fém.	1380	61.5
/d/	Fém.	714	61.9
/ʃ/	Fém.	290	66.0
/j/	Fém.	352	67.6

1.4 Comment les locuteurs associent-ils les noms à une classe de genre?

Les locuteurs du français doivent connaître le genre de tous les noms qu'ils emploient afin de produire des phrases grammaticalement correctes, c'est-à-dire pour choisir la forme appropriée des morphèmes flexionnels qui entrent en jeu dans le

¹⁹ La note précédente s'applique également à ce tableau.

système du genre. Ce choix est une tâche dont la complexité est souvent illustrée par les difficultés importantes rencontrées par les apprenants du français langue seconde ou étrangère qui, même après avoir étudié la langue pendant de nombreuses années, considèrent le système du genre grammatical comme une source de mystère complet (Tucker, Rigault et Lambert, 1977: 11).

Pour les locuteurs natifs, au contraire, cette catégorie arbitraire s'acquiert sans effort; ils développent très jeunes l'habileté à déterminer la classe de genre des noms car ils produisent quasi instinctivement les accords appropriés.

Comment les locuteurs natifs associent-ils des noms particuliers comme *poil*, *toile*, *musée*, *fusée*, *ail* et *paille* à une classe de genre spécifique? Un premier élément de réponse généralement admis est qu'ils apprennent à catégoriser les noms tacitement par l'expérience, c'est-à-dire par l'observation d'indices disponibles dans les données linguistiques.

Dans la présente section, nous analysons le rôle de deux types d'indices dans la détermination du genre grammatical par les locuteurs natifs, soit les terminaisons des noms eux-mêmes (1.4.1) et les marques d'accord (1.4.2).

1.4.1 Le rôle des terminaisons nominales dans la détermination du genre grammatical

La présence de marques sur les noms eux-mêmes n'est pas un critère définitoire de la catégorie du genre grammatical et les classes de genre du français ne sont pas typiquement différenciées par des suffixes sur les noms. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, certains noms possèdent toutefois des propriétés communes et forment des sous-ensembles associés plus ou moins fréquemment à l'une ou à l'autre classe de genre.

Tucker et al. (1968 ; 1977) ont été les premiers à entreprendre une vaste étude psycholinguistique sur l'habileté des locuteurs natifs dans la détermination du genre grammatical des noms en français. Selon ces chercheurs, l'hypothèse que les locuteurs apprennent le genre des noms un à un sur la base d'une association avec d'autres mots est invraisemblable et inadéquate. Dans une tâche de décision sur le genre de non-mots présentés hors contexte, ils ont trouvé que les locuteurs natifs font un choix qui reflète la répartition des noms réels d'un corpus dans les classes de genre en fonction de leur terminaison.

Des études subséquentes ont montré, dans une variété de tâches expérimentales, que les locuteurs natifs sont sensibles aux propriétés phonologiques des noms lorsqu'ils doivent les catégoriser (Desrochers et Brabant, 1995 ; Desrochers et Paivio, 1990 ; Desrochers, Paivio et Desrochers, 1989 ; Franck *et al.*, 2008 ; Holmes et De La Bâtie, 1999 ; Holmes et Segui, 2004 ; Spalek *et al.*, 2008 ; Taft et Meunier, 1998). Desrochers et coll. ont montré que les locuteurs natifs sont plus rapides et justes dans la catégorisation des noms avec une terminaison typique d'un genre qu'avec ceux qui ont une terminaison plus irrégulière. Ces indices n'auraient cependant qu'un impact secondaire sur l'habileté des locuteurs natifs à déterminer la classe de genre des noms; l'association avec d'autres mots du lexique jouerait un rôle primaire (Holmes et De La Bâtie, 1999 ; Holmes et Segui, 2004).

La relation d'accord est non seulement primaire mais nécessaire pour que la terminaison nominale éventuellement acquière une valeur d'indice du genre. Cette valeur n'est pas donnée a priori, mais extraite des données de l'expérience, comme l'expliquent, Tucker et al. (1977:17) :

«As the child is exposed to more and more vocabulary items in context, such as *le bateau vert*, *le gâteau vert...*, and *la maison verte*, *la saison verte...*, he may quickly discover that items which are substitutable in similar contexts possess certain common properties. For instance, the nouns *maison*, *raison*, and

saison may all be used in the same gender context, and they all possess a common ending *-aison*. On the basis of such experience, the child could infer that nouns ending with either *-aison*, or *-a*, or *-b*, or *-c* are all members of some superordinate class, and that all are used with a distinctive class of modifiers and complements [...]» (Nous soulignons)

Ainsi, quand suffisamment de mots sont appris, les locuteurs natifs sont capables, de prédire le genre de noms inconnus sur la base d'une propriété qu'ils partagent avec un sous-ensemble de noms fréquemment associés avec une marque distinctive. Cette catégorisation sur la base de la forme terminale du nom est toutefois soumise à une confirmation étant donné la nature probabiliste de l'indice :

«Suppose [...] that a speaker hears a new noun (whether under natural or experimental conditions) without agreement evidence as to its gender. In normal acquisition the noun might be provisionally assigned to a gender, subject to confirming data being heard.» (Corbett, 1991: 92)

En situation naturelle, les nouveaux noms, comme tous les autres noms déjà introduits dans le lexique, apparaissent accompagnés d'un déterminant qui marque le genre²⁰. Pour la minorité résiduelle de noms qui n'apparaissent que rarement dans un contexte avec un déterminant ou une autre marque de genre, la terminaison nominale n'est un indice valable que si elle fait partie du sous-ensemble dont la valeur prédictive est élevée (Boloh et Ibernou, 2010). Or, selon Franck et al. (2008: 336), la vaste majorité du lexique français est composée de noms dont la terminaison est soit faiblement associée à un genre (moins de 80%) soit associée de façon équivalente aux deux genres (environ 50%). Même pour les terminaisons hautement prédictives, il

²⁰ Dans les situations expérimentales et dans certaines situations d'apprentissage, les noms peuvent apparaître comme des unités isolées; jamais dans les situations normales de communication.

subsiste un certain pourcentage d'exceptions qui font qu'un locuteur ne peut s'y fier exclusivement pour en encoder le genre.

L'apprentissage au cas par cas sur la base d'une association entre le nom et d'autres mots est donc une hypothèse non seulement plausible mais nécessaire pour un sous-ensemble important de noms dont la terminaison n'est pas un indice du genre.

1.4.2 Le rôle des marques d'accord dans la détermination du genre grammatical

Les classes de genre du français sont définies en termes de relations structurelles entre le nom et d'autres éléments qui varient dans l'accord. Ces éléments distinctifs sont les indices certains de l'appartenance d'un nom à l'une ou l'autre classe de genre et, en principe, les membres d'une classe spécifique, comme le féminin, n'auraient pas besoin d'autres propriétés communes pour être catégorisés par les locuteurs. Autrement dit, avoir entendu un nom avec *la* ou *une* serait suffisant pour déduire qu'il peut apparaître avec les autres unités linguistiques qui font partie du même schème d'accord (Cette perspective est développée par Maratsos et Chalkley, 1980).

Selon Desrochers et coll. (1995: 242 ; 1990: 46), « [...] l'identification du genre ne se confond pas avec l'identification lexicale mais se caractérise par la reconnaissance d'une relation entre le nom et d'autres mots dans le lexique mental. » Ces chercheurs appuient cette hypothèse sur le fait que deux stratégies seraient couramment employées par les locuteurs natifs lorsqu'ils doivent déterminer le genre grammatical de noms plus rares ou difficiles²¹. Ces stratégies de catégorisation reposent sur l'évocation mentale d'un contexte d'occurrence du nom. La première stratégie met le nom en relation avec un déterminant qui marque le genre oralement;

²¹ Ces stratégies sont également rapportées par Tucker et al. (1977) et Holmes et coll. (1999, 2004)

la seconde met le nom en relation avec un adjectif qui marque le genre oralement²². Dans les deux cas, la prise de décision sur le genre consisterait essentiellement à évaluer la combinaison sonore des éléments étroitement associés avec le nom dans un syntagme. Ces stratégies cognitives des locuteurs natifs pour reconnaître le genre de noms connus impliquent donc la rétention d'images acoustiques associant les noms et d'autres mots dans le lexique mental, lequel n'est pas conçu comme une liste statique.

Desrochers et coll. (1995 ; 1990) ont trouvé que les participants dans une épreuve expérimentale d'identification du genre sont plus rapides, sans être plus justes, lorsqu'ils expriment leur décision sur le genre avec les étiquettes UN/UNE plutôt que MASCULIN/FÉMININ. Ces résultats suggèrent que la catégorisation est plus rapide à l'aide du déterminant parce qu'il est directement associé à l'image acoustique évoquée mentalement dans le processus de prise de décision. Ainsi, le genre grammatical ne serait pas une étiquette abstraite que les francophones mémorisent avec chaque nom qu'ils apprennent (Taft et Meunier, 1998: 42).

Une stratégie cognitive pour faire émerger une connaissance (reconnaître) a vraisemblablement un lien avec le processus d'acquisition de cette connaissance, on peut donc penser que si les marques d'accord orales (Dét. et Adj.) facilitent la reconnaissance du genre des noms, elles jouent également un rôle dans son apprentissage.

L'idée que c'est sur la base de la forme orale ou audible des marques d'accord que le genre est appris se trouve chez Weinrich : «[...] le genre du nom est affaire de savoir lexical et il faut un article ou tout autre forme marquant le genre pour le rendre audible.» (1989: 37). Tucker et al. (1977 : 59-61), suggèrent que la compétence des

²² Ces deux stratégies dont parlent Desrochers et al. se confondent, à notre avis, en une même stratégie d'évocation d'un syntagme nominal où le genre est audible sur un élément adjacent au nom, soit un déterminant ou un adjectif (ou les deux).

locuteurs natifs dans l'identification du genre grammatical repose sur l'expérience avec les sons de la langue.

C'est principalement le déterminant qui rend le genre audible et plusieurs chercheurs ont souligné son rôle crucial dans l'identification du genre (Desrochers et Brabant, 1995 ; Desrochers et Paivio, 1990 ; Holmes et De La Bâtie, 1999 ; Holmes et Segui, 2004 ; Karmiloff-Smith, 1979 ; Karmiloff-Smith *et al.*, 1997 ; Taft et Meunier, 1998). Desrochers et al. (1990, 1995) ont montré que la catégorisation en genre est significativement moins rapide et moins juste pour les noms à initiale vocalique que lorsque le nom débute par une consonne; ils attribuent l'effet de l'initiale vocalique «à ses conséquences sur la discriminabilité de l'article déterminatif qui précède le nom dans le contexte virtuel d'occurrence élaboré par le sujet au cours de l'identification du genre.» (1990: 53) Cette difficulté de discrimination du déterminant concernerait environ 20% du lexique français qui commence par une voyelle (Franck *et al.*, 2008: 336).

En plus du déterminant, la forme de l'adjectif flexionnel peut constituer un indice certain du genre du nom. Cet indice peut être particulièrement utile dans le cas des noms à initiale vocalique où la combinaison sonore avec le déterminant est peu ou pas du tout informative et ne permet pas une prise de décision sur le genre. La stratégie alternative des locuteurs lorsque le déterminant est insuffisant est l'évocation de cet autre marqueur qui s'adjoint au nom et qui laisse entendre le genre.

À notre connaissance, le rôle de l'adjectif flexionnel dans la détermination du genre par les locuteurs natifs n'a pas encore été testé empiriquement. L'objectif du présent travail est de tester la capacité des locuteurs natifs du français à utiliser les marques d'accord orales sur le déterminant et sur l'adjectif flexionnel dans l'encodage du genre de nouveaux noms.

1.5 Les marques d'accord orales du genre

Dans la relation d'accord, le nom est associé à un nombre limité d'éléments distinctifs qui forment deux séries mutuellement exclusives. Dans la présente section, nous décrivons les principales marques d'accord permettant de discriminer le genre dans la langue parlée et qui sont des indices certains disponibles²³ dans les données linguistiques. Nous voyons que la distinction entre les deux classes de genre est en général produite par l'alternance d'un seul phonème²⁴, dans certains cas plus rares de deux ou plusieurs phonèmes, et que la distinction entre les deux classes de genre à l'oral tient finalement à peu de chose.

Nous nous limitons aux éléments les plus fréquents qui sont en rapport de proximité avec le nom dans le syntagme nominal et qui sont utilisés dans la stratégie d'évocation mentale des locuteurs, soit les déterminants et les adjectifs qui varient à l'oral. Certaines de ces marques sont utilisées dans notre expérience (voir section 2.2.2).

1.5.1 Les marques orales du genre sur les déterminants

Le tableau 1.5 présente quatre séries de déterminants simples et leurs formes contrastives à l'oral: les déterminants indéfinis, définis, démonstratifs et possessifs. Ce sont les plus fréquents, donc les plus susceptibles de venir spontanément à l'esprit du locuteur dans la prise de décision sur le genre d'un nom inanimé. On peut voir que dans le cas de *le/la* et de *mon/ma*, un seul phonème vocalique différencie les

²³ Ils ne sont pas tous toujours disponibles, mais il est évident qu'ils le sont suffisamment puisque ce sont les relations d'accord qui définissent la catégorie et opèrent la distinction entre classes de genre.

²⁴ Dans certains cas, le phonème final est accompagné d'un changement vocalique, d'une alternance entre voyelle orale et nasale ou encore d'une alternance de timbre vocalique.

déterminants, alors que dans le cas de *un/une* et *ce/cette*, le féminin diffère du masculin par deux phonèmes; nous avons alors une syllabe ouverte au masculin et une syllabe fermée au féminin.

Tableau 1.5
Marques orales du genre sur les déterminants

Oppositions	Masculin		Féminin		Pluriel
œ ≠ y n Liaison : œ(n) ≠ y(n)	un livre œliVR	un otage œnoʦaʒ	une image ynimaʒ	une lèvre ynlɛVR	des(z)
(ə) ≠ a	le livre ləliVR	l'otage lɔʦaʒ	l'image limaʒ	la lèvre lalɛVR	les(z)
ə ≠ ɛ t	ce livre səliVR	cet otage sɛʦoʦaʒ	cette image sɛʦimaʒ	cette lèvre sɛʦlɛVR	ces(z)
ɔ̃ ≠ a	mon livre mɔ̃liVR	mon otage mɔ̃noʦaʒ	mon image mɔ̃nimaʒ	ma lèvre malɛVR	mes(z)

* Les cases ombragées indiquent les cas où l'opposition de genre n'est pas marquée à l'oral et/ou à l'écrit

1.5.2 Les marques orales du genre sur les adjectifs

D'après Séguin (1973), 67% des adjectifs en français sont invariables à l'oral²⁶ et les 33% qui varient le font soit par adjonction (ou soustraction) d'une consonne (80%) ou par substitution d'une consonne (20%).

²⁶ Statistiques établies à partir de douze mille adjectifs du *Robert* en six volumes.

Plusieurs linguistes décrivent le premier type d'adjectifs variables par une seule consonne en termes d'adjonction en partant de la forme masculine dite non marquée (Mok, 1968 ; Rigault, 1975) d'autres parlent plutôt de soustraction en partant de la forme féminine. Nous adoptons la position descriptive de Blanche-Benveniste (1997) qui propose le radical long du féminin comme forme de référence parce qu'il permet de prédire la forme du masculin. Cette position est aussi adoptée par Weinrich (1989: 41):

Les adjectifs de genre masculin sont, pour la plupart, plus courts d'un phonème (en graphie : d'une lettre) que les adjectifs correspondants ayant la marque du féminin. Il est donc conseillé, dans l'apprentissage et la mémorisation des formes des adjectifs, de partir du féminin pour obtenir le masculin par troncation.

Le tableau 1.6 présente les adjectifs dont la variation implique la soustraction d'une consonne. Selon Séguin (1973), les consonnes les plus fréquemment impliquées dans l'opposition de genre sont, dans l'ordre: /t/, /z/, /d/, /s/. Les consonnes /n/, /R/, /l/ sont accompagnées d'une variation vocalique à la finale masculine. Certaines de ces variations vocaliques sont dues à la structure de la syllabe finale; les voyelles moyennes sont ouvertes en syllabe fermée et fermées en syllabe ouverte et, sauf dans les trois premiers cas où la coda branchante est possible, l'alternance de genre est marquée par une syllabe fermée au féminin et ouverte au masculin.

Tableau 1.6
Adjectifs dont la variation implique la soustraction d'une consonne

Consonnes finales du féminin	Exemples : féminin / masculin
/t/ après voyelle et /R/	[pətɪt/ pəti] [kʊrt/ kʊr] [ɪmpɔrtɑ̃t/ ɪmpɔrtɑ̃]
/d/ après voyelle et /R/	[grɑ̃d/ grɑ̃] [bavard/ bavɑr]
/s/ après voyelle et /R/	[grɔs/ grɔ] [divɛrs/ divɛr]
/z/	[famøz/ famø] [zaluz/ zalu]
/ʃ/	[frɛʃ/ frɛ]
/g/	[lɔg/ lɔ]
/j/	[ʒɑ̃tij/ ʒɑ̃ti]
/l/	[sul/ su]
/l/ + changement vocalique	[bɛl/ bɔ] [mɔl/ mu]
/n/ + alternance V orale/nasale	[bɔn/ bɔ̃] [fin/ fɛ̃]
/R/ + alternance de timbre vocalique	[goʃɛR/ goʃɛ] [prəmʝɛR/ prəmʝɛ]

Pour terminer, le tableau 1.7 présente les adjectifs moins fréquents qui varient par substitution de consonnes ou de suffixes. Dans les deux premiers cas, l'alternance n'implique qu'un seul phonème. Le cas des suffixes implique une différence de deux ou trois phonèmes entre le féminin et le masculin. Ces cas ne présentent pas d'alternance entre syllabe ouverte et fermée.

Tableau 1.7
Adjectifs variables par substitution de consonnes ou de suffixes

Consonnes finales et suffixes	Exemples : féminin / masculin
v → f	[aktiv / aktif]
ʃ → k	[sɛʃ / sɛk]
øz → œr	[trɔ̃pøz / trɔ̃pœr]
tris → tœr	[mɔ̃tris / mɔ̃tœr]

1.6 Objectif et questions de recherche

Cette recherche s'intéresse à la capacité des locuteurs natifs à associer des noms à une classe de genre arbitraire et pose la question générale suivante : est-ce que les marques d'accord orales sur le déterminant ou sur l'adjectif sont des indices suffisants pour permettre aux locuteurs natifs d'associer des noms à une classe de genre spécifique sans le recours aux terminaisons nominales?

L'objectif de l'épreuve expérimentale est de vérifier dans quelle mesure les locuteurs natifs adultes sont capables, suite à une brève exposition à des données de la parole, de catégoriser des nouveaux noms sur la base d'une seule marque d'accord orale, c'est-à-dire lorsque les propriétés des noms eux-mêmes ne sont pas en corrélation avec une classe de genre spécifique.

Plus précisément, les questions posées sont :

1. Les locuteurs natifs sont-ils capables de catégoriser des nouveaux noms sur la base d'une seule marque d'accord orale?
2. Le déterminant et l'adjectif ont-ils un effet équivalent sur la catégorisation de nouveaux noms par les locuteurs natifs?

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

Cette expérience a pour but de vérifier dans quelle mesure une seule marque d'accord orale sur le déterminant ou sur l'adjectif est suffisante pour catégoriser des noms dont les propriétés formelles et sémantiques ne sont pas prédictives d'un genre. Elle compare l'effet de deux types de marque d'accord orale, soit le déterminant ou l'adjectif, sur la catégorisation de nouveaux noms.

Dans les sections qui suivent, nous présentons le cadre méthodologique de notre expérimentation.

2.1 Le plan expérimental

Le plan expérimental est à mesures répétées. Nous avons un groupe expérimental et une tâche qui consiste à choisir un déterminant masculin ou féminin pour 40 noms fictifs. Dans cette section nous décrivons l'épreuve expérimentale et les variables.

2.1.1 L'épreuve expérimentale

L'épreuve se déroule exclusivement en modalité auditive (seules les instructions sont écrites). Elle se divise en trois étapes où les participants doivent enregistrer le plus rapidement possible une réponse, soit *LA* ou *LE*, après avoir entendu un nom fictif nu (voir la sous-section 2.2.1 pour une description des noms

fictifs et la section 2.4 pour une description de la tâche et de la procédure). Les étapes 1 et 2 sont suivies d'une phase d'écoute passive où tous les noms fictifs sont entendus dans un contexte où se trouve une seule marque d'accord, soit sur le déterminant ou sur l'adjectif (les contextes sont décrits à la sous-section 2.2.2).

Le tableau 2.1 donne une vue d'ensemble de l'épreuve dont le déroulement est décrit en détail dans la section 2.4.

Tableau 2.1
Schéma de l'épreuve expérimentale

	Stimulus auditif	Réponse pour chaque stimulus
Étape 1	Nom fictif nu	LA ou LE
	Écoute passive des noms fictifs en contexte où le genre est marqué.	
Étape 2	Nom fictif nu	LA ou LE
	Écoute passive des noms fictifs en contexte où le genre est marqué.	
Étape 3	Nom fictif nu	LA ou LE

Ainsi, l'étape 1 permet de connaître le choix du genre par le participant en l'absence d'une marque d'accord, et les étapes 2 et 3 permettent de voir l'effet d'apprentissage associé à l'écoute du nom dans une phrase contenant cet indice.

2.2 Le matériel expérimental

Le matériel expérimental est constitué de deux listes de stimuli auditifs : une liste d'items expérimentaux constituée de noms fictifs nus et une liste des mêmes items insérés en contexte phrastique.

Dans cette section, nous décrivons d'abord la construction des items expérimentaux et le test contrôle qui précède l'expérience. Ensuite, nous décrivons la liste des phrases construites avec les items expérimentaux et nous donnons quelques

explications concernant l'enregistrement des stimuli. Les deux listes d'items se trouvent en annexe de ce mémoire (Annexes A et B).

2.2.1 Construction des items expérimentaux : les noms fictifs

La construction de noms fictifs a pour objectif d'obtenir des items expérimentaux inconnus des sujets et dont les propriétés formelles n'influencent pas le choix d'un genre plus que l'autre. À cet effet, 50 noms fictifs ont été élaborés et testés auprès de locuteurs natifs afin de constituer une liste de 40 items expérimentaux (Annexe A). Les noms fictifs sont plausibles en français, c'est-à-dire que leur forme respecte le système phonologique du français²⁷.

Tous les noms fictifs sont construits avec les quatre terminaisons les moins prédictives du genre selon Corbett (1991) et Tucker et al. (1977), soit les phonèmes /V/, /t/, /e/ et /p/ (voir le tableau 1.4). Les noms sont construits de manière à éviter que les phonèmes terminaux choisis entrent dans la composition d'un suffixe dérivatif associé à une classe nominale (par exemple, les suffixes *-ité* et *-ette* qui forment des noms féminins). De plus, ils sont construits de manière à éviter autant que possible une analogie formelle avec un nom existant qui pourrait influencer la réponse des sujets.

Finalement, afin d'éviter la réduction de la discriminabilité de l'opposition *un/une* en contexte de liaison (tableau 1.5), tous les items ont un phonème initial consonantique.

2.2.1.1 Test contrôle et classement des items expérimentaux

L'objectif du test contrôle est de vérifier que les 50 noms fictifs construits sont effectivement neutres ou faiblement prédictifs pour le genre, c'est-à-dire qu'ils

²⁷ La longueur moyenne des noms fictifs varie de 1 à 3 syllabes et de 4 à 7 phonèmes.

n'évoquent pas un genre spécifique chez des locuteurs natifs. Le test sert à choisir les 40 items expérimentaux qui sont le plus faiblement associés à une classe nominale.

Le test contrôle est réalisé dans une classe de 25 étudiants de premier cycle universitaire inscrits dans un cours de grammaire du français. Tous sont des locuteurs natifs et n'ont pas de problème d'audition connu.

Les participants entendent la liste des 50 noms fictifs lus par l'expérimentatrice à intervalle régulier et par bloc de 10 mots suivi d'une courte pause (environ une minute). Après chaque item entendu, les sujets doivent choisir²⁸ rapidement et sans réfléchir le déterminant qu'ils utiliseraient spontanément avec le mot entendu en cochant la case LA ou LE sur une grille numérotée pour chaque item. Les noms fictifs ne sont pas présentés sous une forme graphique.

À la suite du test, les 10 noms associés par plus de 75% des sujets à l'une ou l'autre des classes de genre sont éliminés. Les scores obtenus au test contrôle par les 40 items expérimentaux retenus sont présentés dans la deuxième colonne du tableau de l'annexe A.

Parmi les 40 items retenus pour l'expérimentation, les 20 items qui sont plutôt associés au déterminant *LA* par les participants au test contrôle (score entre 25% et 50%) reçoivent le genre opposé, c'est-à-dire qu'ils sont insérés dans des contextes phrastiques portant une marque d'accord du genre MASCULIN; inversement, les 20 items qui sont le plus fortement associés au déterminant *LE* (score entre 50% et 75%) reçoivent le genre opposé et sont insérés dans des contextes phrastiques portant une marque d'accord du genre FÉMININ. Par exemple, le nom fictif [miʒul] est inséré dans un contexte phrastique masculin («voici un [miʒul] bizarre», annexe B) afin de contrer la tendance observée au test contrôle où 75% des participants ont répondu *LA* après avoir entendu [miʒul]. De même, l'item [klopart] est inséré dans un

²⁸ La décision est forcée, c'est-à-dire que les sujets ont reçu la consigne qu'ils doivent obligatoirement cocher la case LA ou LE, la possibilité de ne pas faire un choix est écartée.

contexte phrastique féminin (voici des [k]ɔpɑrt] africaines, annexe B) car 75% des participants au test contrôle ont répondu *LE* après avoir entendu cet item (voir le contraste entre *score au test contrôle* et *genre attribué* à l'annexe A :).

Finalement, la moitié des items masculins est associée à un déterminant masculin avec adjectif neutre (contexte 1) et l'autre moitié à un adjectif masculin avec déterminant neutre (contexte 2). De même, les items féminins sont répartis en deux groupes marqués soit par le déterminant soit par l'adjectif (voir la quatrième colonne du tableau de l'annexe A). La figure 3.1 représente la répartition des items expérimentaux entre les classes de genre et les contextes qui marquent le genre.

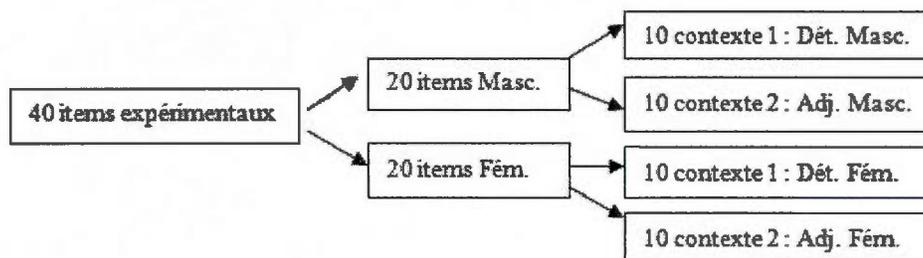


Figure 2.1 Répartition des items expérimentaux.

2.2.2 Construction des phrases : les items en contexte

Les 40 items expérimentaux sont intégrés dans une phrase où le genre est marqué soit uniquement par le déterminant indéfini *un* ou *une* (contexte 1 où l'adjectif ne varie pas en genre), soit uniquement par un adjectif (contexte 2 où le déterminant indéfini pluriel ne varie pas en genre). En ce qui concerne le contexte 2, il y a 10 phrases où l'opposition de genre des adjectifs implique la soustraction d'une consonne au masculin, soit /t/ ou /z/ (ex: ã t/ ã, ø z/ ø) et 10 phrases où l'opposition implique la soustraction de la consonne nasale /n/ accompagnée de la nasalisation de la voyelle finale au masculin (ex : ε n/ ě). Soulignons que la distinction entre les

deux classes de genre pour toutes les marques d'accord orales utilisées dans cette expérience (Dét. et Adj.) ne tient qu'à un ou deux phonèmes et que dans tous les cas se trouve une alternance entre une syllabe ouverte au masculin et une syllabe fermée au féminin.

Les marques de genre sont présentées sur des mots en position immédiatement adjacente aux noms dans des phrases très courtes de type présentatif. Les formules d'introduction varient dans des proportions équivalentes: en contexte 1, nous avons cinq fois *c'est un...*, cinq fois *c'est une...*, cinq fois *voici un...*, cinq fois *voici une...* et en contexte 2, nous avons dix fois *ce sont des...* et dix fois *voici des...* Le nom est toujours précédé d'un déterminant indéfini²⁹ et suivi d'un adjectif (introduction + Dét. + N + Adj). Ainsi, tel qu'illustré ci-dessous, les 40 items expérimentaux sont répartis dans quatre types de contextes phrastiques qui ne fournissent qu'un seul indice du genre à l'oral³⁰:

- (1) Item Fém. en contexte 1 : *Voici une mygl spéciale.*
- (2) Item Masc. en contexte 1 : *C'est un tarigul fragile.*
- (3) Item Fém. en contexte 2 : *Voici des blijɔp paysannes.*
- (4) Item Masc. en contexte 2 : *Ce sont des majɔle couteux.*

Il est à noter que la position de la marque d'accord par rapport au nom varie selon qu'elle se trouve sur le déterminant ou sur l'adjectif : elle est pré-nominale dans le cas du déterminant et post-nominale dans le cas de l'adjectif. Dans les deux cas, le mot comportant la marque est adjacent au nom, toutefois le phonème qui distingue la classe de genre est plus éloigné dans le cas de l'adjectif postposé.

²⁹ Le déterminant défini ne peut pas être utilisé dans ce type de construction sans complément. Le déterminant indéfini s'est donc imposé comme marqueur dans le contexte 1.

³⁰ Rappelons que l'épreuve se déroule en modalité exclusivement auditive, les indices graphiques ne sont donc pas présentés aux participants. Ainsi, l'adjectif *spécial*, invariable à l'oral, ne fournit aucun indice du genre.

Les items en contexte phrastique se trouvent dans la liste expérimentale présentées oralement aux participants durant les deux phases d'écoute passive de l'épreuve (voir l'annexe B pour la liste complète des items en contexte).

2.2.3 L'enregistrement des stimuli

La liste des phrases et les items d'entraînement sont enregistrés dans la chambre sourde du laboratoire de phonétique de l'UQAM, puis numérisés en format de fichier *wav* par les services de l'audio-visuel de l'UQAM. Les fichiers sonores des items sont découpés à l'intérieur même des phrases à l'aide du logiciel Praat.

La lecture des phrases se fait en deux groupes rythmiques, il y a un accent tonique sur la dernière syllabe du nom puis sur la dernière syllabe de l'adjectif. La lecture, identique pour les 40 phrases, se fait avec un débit régulier et sur un ton neutre.

2.3 Les participants

Le groupe expérimental comprend vingt-cinq participants (24 femmes et 1 homme entre 20 et 39 ans) recrutés sur une base volontaire parmi les étudiants universitaires de premier ou de deuxième cycle des programmes de linguistique, de psychologie et de didactique des langues à l'Université du Québec à Montréal (voir la lettre de recrutement à l'annexe C). Ils ont le français comme langue maternelle et langue d'usage. Ils sont tous droitiers et ne présentent pas de problème d'audition connu. Les étudiants qui ont participé au test de contrôle sur les items expérimentaux ne sont pas admis à l'épreuve.

Le but de la recherche n'est pas connu des sujets et demeure implicite jusqu'à la fin de l'épreuve expérimentale (voir les annexes C et D).

2.4 Le déroulement de l'épreuve expérimentale

Dans cette section, nous décrivons plus précisément la tâche des participants aux différentes étapes de l'épreuve (tableau 2.1 pour une vue d'ensemble de l'épreuve) puis les instruments et la procédure employés dans le déroulement de l'épreuve expérimentale.

2.4.1 La tâche d'identification du genre

Ce qui est demandé aux participants durant les trois étapes de l'épreuve expérimentale tient en peu de mots : «...vous allez entendre pour la première fois des mots fictifs. Vous devez décider si vous emploieriez le mot entendu avec le déterminant LA ou LE. Indiquez votre choix en appuyant le plus rapidement possible sur la touche LA ou LE. ³¹» La notion de *genre* ainsi que les étiquettes *masculin* et *féminin* ne sont jamais mentionnés auprès des participants ni avant ni pendant l'expérience. L'étiquette catégorielle retenue pour enregistrer la réponse des participants est l'article défini parce qu'il nous fallait un déterminant différent de celui employé dans la construction (présentatif sans complément) des items en contextes phrastiques qui est nécessairement un article indéfini.

La prise de décision des participants porte donc sur la forme du déterminant défini dans un contexte d'emploi virtuel. Le choix doit être indiqué le plus rapidement possible afin que la décision grammaticale soit spontanée, comme dans une situation naturelle de communication orale. C'est l'impression première des participants qui est recherchée et non leur jugement réfléchi.

Au début de la phase d'écoute passive, les participants sont avisés qu'ils vont réentendre les mêmes items dans des phrases. Ils ne sont pas invités à apprendre ou à

³¹ Extrait de l'annexe D : Les consignes écrites de l'épreuve.

mémoriser le genre des items durant cette étape. Ils sont simplement invités à écouter attentivement les courtes phrases qui s'enchaînent automatiquement.

2.4.2 Instruments et procédure

L'expérimentation se déroule dans une salle informatique du département de linguistique de l'UQAM. Le logiciel E-Prime 2.0 est utilisé pour présenter les stimuli en modalité auditive et pour enregistrer et chronométrer les réponses des participants.

À leur arrivée au laboratoire, les participants sont invités à signer un formulaire de consentement (Annexe E) et les conditions de participation à l'expérience sont vérifiées. Puis l'expérimentatrice présente le poste de travail et explique comment manipuler le matériel. Elle invite ensuite les participants à démarrer l'expérience en suivant les instructions qui sont données à l'écran à chaque étape.

Les participants lisent les instructions sur l'écran de l'ordinateur et ils entendent les stimuli dans un casque d'écoute professionnel muni d'un amplificateur externe qui permet l'ajustement du volume pendant le bloc d'entraînement qui débute l'expérience. Les réponses sont enregistrées à l'aide de deux touches du clavier de l'ordinateur : la touche «b», à gauche, est étiquetée *LA* et la touche «m», à droite, est étiquetée *LE*. Le clavier est muni d'un gabarit qui marque clairement les touches-réponses activées par le logiciel et masque les autres touches. Tous les participants répondent avec l'index ou le majeur de la main gauche pour *LA* et avec l'index ou le majeur de la main droite pour *LE*.

Rappelons que l'épreuve expérimentale est constituée de trois étapes et de deux phases d'écoute passive. Elles sont divisées en quatre blocs d'essais³², c'est-à-dire quatre blocs de 10 items présentés aléatoirement par E-Prime. Après chaque

³² Un essai est un stimulus suivi d'une réponse du sujet.

stimulus entendu, le participant doit enregistrer une réponse. Chaque bloc d'essais se déroule de la même façon. Un texte décrivant la tâche à effectuer apparaît à l'écran (voir les consignes écrite de l'épreuve à l'annexe D). La présentation aléatoire des blocs de stimuli est déclenchée manuellement par le participant qui doit appuyer sur la barre d'espace du clavier lorsqu'il est prêt à commencer.

Avant chaque stimulus, un signal visuel (image de mégaphone: ) apparaît au centre de l'écran durant 2000 ms. À partir du début du mot (les mots de longueur variable durent entre 510 et 860 ms), le participant dispose d'une durée totale de 4000 ms pour enregistrer sa réponse. Au-delà de cette limite, la réponse n'est pas enregistrée et le mégaphone apparaît annonçant le prochain stimulus. La réponse du participant déclenche automatiquement l'apparition du mégaphone et la présentation du prochain stimulus.

Durant les deux phases d'écoute passive, les phrases, qui sont de durée variable, sont entendues les unes à la suite des autres en ordre aléatoire. Une image de mégaphone apparaît durant 2,5 secondes entre chaque phrase.

L'ordre de présentation des listes d'items et de phrases diffère pour chaque participant et à chaque étape de l'épreuve.

La durée totale de l'épreuve est approximativement de 30 minutes. Elle peut varier d'un participant à l'autre puisqu'il déclenche lui-même le début de chaque bloc d'essais.

2.5 Les variables

Nous avons deux variables indépendantes, 1) la classe de genre des items expérimentaux, soit *masculin* ou *féminin* et 2) le type de marque d'accord du contexte d'occurrence, soit le déterminant (contexte 1) ou l'adjectif (contexte 2).

Deux variables dépendantes sont mesurées aux trois étapes de l'épreuve, soit 1) la justesse des réponses fournies par le participant (taux de bonnes réponses : %BR),

c'est-à-dire la concordance de genre entre le déterminant choisi et le genre tel qu'il se manifeste dans les marques d'accord du contexte et 2) le temps de latence entre la fin du stimulus auditif et l'enregistrement de la réponse du participant (moyenne du temps de réponse : MTR).

Rappelons que la « bonne réponse » dans le cas de l'étape 1 est une bonne réponse telle que déterminée par l'expérimentatrice, les participants doivent « prédire » le genre du nom fictif uniquement à partir de sa forme orale qui est, en principe, non prédictive d'un genre spécifique.

Le tableau 2.2 résume schématiquement le plan de l'expérimentation en fonction des différentes variables.

Tableau 2.2
Le plan expérimental

Variables indépendantes		Étape 1 (vd)	Étape 2 (vd)	Étape 3 (vd)
CONTEXTE	1. Dét. marqué	%BR+ MTR*	%BR + MTR	%BR + MTR
	2. Adj. Marqué	%BR + MTR	%BR + MTR	%BR + MTR
GENRE	Masc	%BR + MTR	%BR + MTR	%BR + MTR
	Fem	%BR + MTR	%BR + MTR	%BR + MTR

*%BR : pourcentage de bonne réponse. MTR : moyenne du temps de réponse

En ce qui concerne le temps de réponse, il est calculé pour chaque item de la façon suivante : le délai de réponse des participants pour chaque item est chronométré et enregistré par le logiciel E-Prime, la durée variable de lecture des items, préalablement mesurée avec Praat, est ensuite soustraite afin d'obtenir les temps de réponse à partir de la fin du stimulus et afin de rejeter les réponses données avant la fin de la lecture de l'item.

CHAPITRE III

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, les résultats de deux tests d'hypothèse sont d'abord présentés : un *t* de Student qui permet de vérifier que la sélection du genre des items à l'étape 1 est équiprobable et un test qui permet de s'assurer de la normalité des distributions des réponses.

Nous présentons ensuite les résultats de deux ensembles d'analyses de variance à mesures répétées. Premièrement, les analyses où les sujets servent de facteur expérimental aléatoire et ensuite celles où ce sont les items. Les analyses de variance sont effectuées sur les proportions de bonnes réponses (%BR) et sur les moyennes des temps de réponse (MTR) aux trois étapes de l'épreuve (facteur de mesures répétées) et mettent en jeu deux variables inter-items : le genre de l'item et les contextes où le genre des items est perceptible. Dans tous les cas, le seuil α est fixé à 0,05.

3.1 Équiprobabilité du choix à l'étape 1

Le choix du genre des items à l'étape 1 devrait être aléatoire puisque les noms fictifs sont entendus hors contexte et ne sont pas marqués pour le genre. Nous voulons vérifier à l'aide d'un test d'hypothèse si les réponses *LA* et *LE* pour chaque item à l'étape 1 sont équiprobables.

3.1.1 Résultats au t de Student

La sélection du genre d'un item est aléatoire si nous ne pouvons pas rejeter, au niveau 5%, que la probabilité de sélection du *LA* est égale à la probabilité de sélection du *LE*, et vice versa. Pour chaque item, le t de Student est appliqué à la moyenne du choix *LA* des sujets à l'étape 1.

Les résultats du t de Student, qui sont détaillés à l'annexe F, ne permettent pas de rejeter que la probabilité de sélection du *LA* est égale à la probabilité de sélection du *LE* pour 35 des 40 items. Nous avons 35 items dont la sélection du genre a été significativement aléatoire et cinq items³³ dont la sélection du genre n'a pas été significativement aléatoire à l'étape 1 de l'expérience. Nous décrivons ces cinq items dans la sous-section 3.1.2.

3.1.2 Les cinq items dont la sélection du genre n'est pas significativement aléatoire à l'étape 1 de l'épreuve

Le tableau 3.1 présente les données pertinentes concernant les cinq items dont le résultat au t de Student ne permet pas de rejeter que la probabilité de sélection du *LA* est égale à la probabilité de sélection du *LE*, à l'étape 1 de l'épreuve.

Pour quatre des cinq items, nous observons que la légère tendance en faveur d'un genre au test contrôle³⁴ est amplifiée à l'étape 1³⁵ et que le genre choisi majoritairement par les participants est le genre opposé à celui déterminé par l'expérimentatrice. Nous constatons qu'à la suite de la phase d'écoute passive où ils

³³ C'est-à-dire que les résultats montrent que la valeur de p est inférieure à 5% dans le cas de 5 des 40 items expérimentaux (voir l'annexe G).

³⁴ Rappelons que tous les items de la liste expérimentale ont un écart égal ou inférieur à 25%-75% au test contrôle.

³⁵ Pour les mots 8 et 15, le choix *LA* est plus fréquent au test contrôle et à l'étape 1, tandis que pour les mots 20 et 30 le choix *LE* est plus fréquent.

entendent une marque d'accord associée à l'item en contexte, les participants modifient leur choix dans le sens de l'indice entendu.

En ce qui concerne l'item 19, il présente une proportion équivalente de choix *LA* et *LE* au test contrôle, mais 80% de choix *LE* à l'étape 1. Dans ce cas seulement, le genre préféré par les participants est celui déterminé par l'expérimentatrice. Nous observons que les participants maintiennent leur choix initial dans une proportion équivalente à l'étape 2, mais moindre à l'étape 3.

Tableau 3.1
Items dont la sélection du genre n'est pas aléatoire à l'étape 1

Items	t de St	test	ÉTAPES DE L'ÉPREUVE			
			Choix	Indice du	Choix	Choix
	étape 1	contrôle	étape 1	genre	étape 2	étape 3
8 mylit Masc.	0.0012	35% LE 65% LA	20% LE 80% LA	adj_ē (anciens)	32% BR	56% BR
15 veltast Masc.	0.0065	45% LE 55% LA	24% LE 76% LA	œ (un)	40% BR	48% BR
19 f5ge Masc.	0.0012	50% LE 50% LA	80% LE 20% LA	œ (un)	80% BR	75% BR
29 k5dilt Fém.	0.0065	60% LE 40% LA	76% LE 24% LA	y n (une)	56% BR	44% BR
30 rɔfl Fém.	0.0012	60% LE 40% LA	80% LE 20% LA	adj_t (délicates)	48% BR	56% BR

Puisqu'à l'étape 1 les noms fictifs sont entendus pour la première fois hors contexte et sans indice préalable du genre attendu, ils ne sont pas, en principe, marqués pour le genre. Or, l'observation d'une déviation importante par rapport à un choix aléatoire à cette étape indique qu'un élément de l'item lui-même aurait influencé le choix des sujets. Dans la mesure où le genre déterminé par

l'expérimentatrice n'est pas, dans quatre des cinq cas, celui préféré par les participants et que ce qui nous importe dans le cadre de cette étude est l'utilisation d'une marque d'accord orale dans l'encodage du genre grammatical, il nous a semblé pertinent de conserver ces items. En effet, les participants, sauf dans le cas de l'item 19, ont dû modifier leur préférence initiale pour un genre donné en fonction de l'indice entendu. Nous n'aurions pas pu observer cet effet si nous avions eu plusieurs cas, semblables à l'item 19, où la préférence initiale d'une majorité de participants se porte sur le genre qui est par la suite confirmé par l'indice en contexte phrastique.

3.2 Tests de normalité

Dans cette section, nous présentons les résultats du test Shapiro-Wilk qui permet de vérifier l'hypothèse que les échantillons «sujets» et «items» sont distribués normalement et nous représentons la normalité des distributions par des droites de Henry.

3.2.1 Normalité de la distribution pour les sujets

Le test de normalité Shapiro-Wilk est appliqué sur la distribution du choix *LA* à l'étape 1 (voir l'annexe G). Les pourcentages sont relatifs au nombre de réponses valides³⁶ pour chaque sujet.

Le résultat du test Shapiro-Wilk ($p < 0.7407$) ne permet pas de rejeter au niveau $\alpha = 0,05$ l'hypothèse que l'échantillon est distribué normalement (H_0). La droite de Henry de la figure 3.1 représente la normalité de la distribution du pourcentage de choix du genre féminin pour les sujets.

³⁶ Onze choix (sur 1000) sont invalides soit parce que le temps maximal de réponse était écoulé (4 sec) ou parce que le sujet a répondu avant d'avoir entendu la fin du mot.

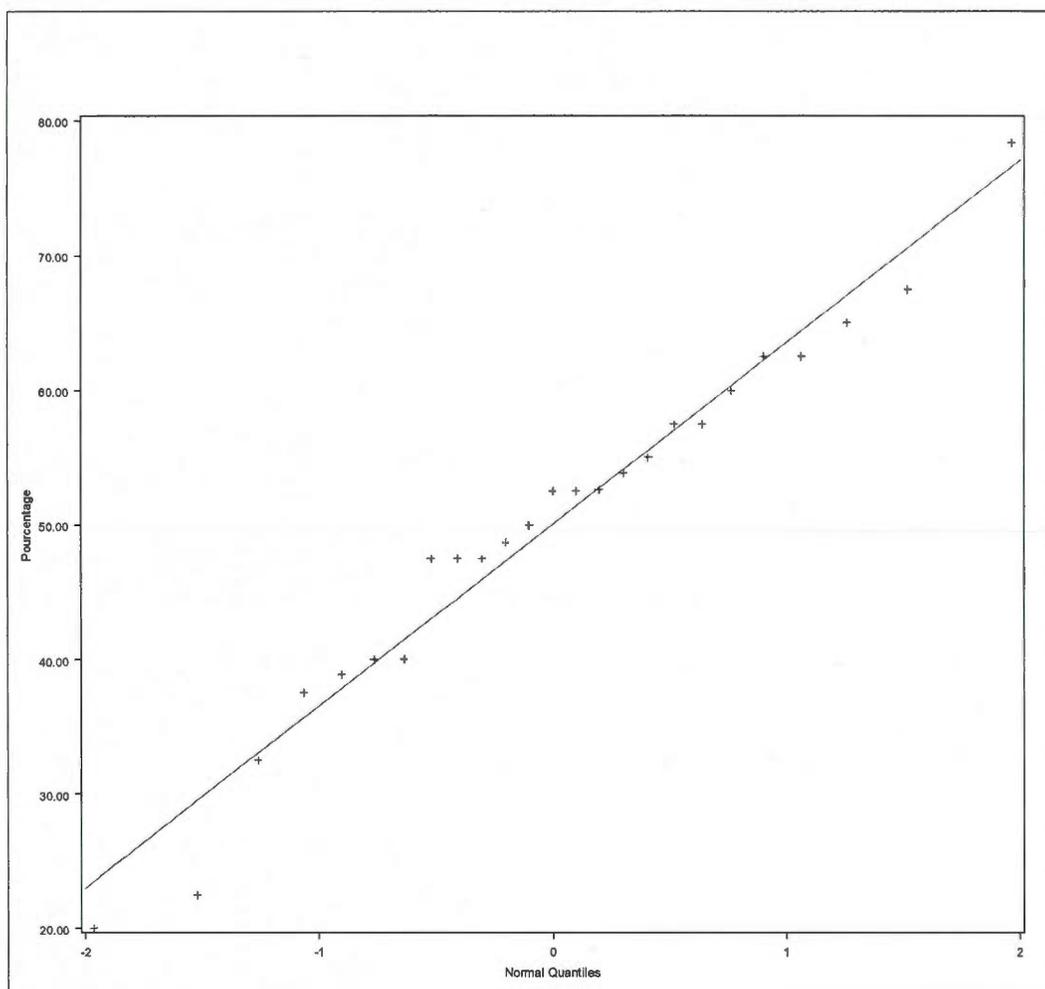


Figure 3.1 Q-Q plot (droite de Henry) de la distribution du pourcentage de choix du genre féminin pour les sujets.

3.2.2 Normalité de la distribution pour les items

Le test de normalité Shapiro-Wilk est appliqué sur la distribution du choix *LA* à l'étape 1 pour les 40 items de la liste expérimentale (voir l'annexe H). Les

pourcentages de choix du genre féminin sont relatifs aux choix valides³⁷ pour chaque item.

Le résultat du test Shapiro-Wilk sur les items ($p < 0.2855$) ne permet pas de rejeter au niveau $\alpha = 0,05$ que l'échantillon est distribué normalement (H_0). La droite de Henry de la figure 3.2 représente la normalité de la distribution du pourcentage de choix du genre féminin pour les items.

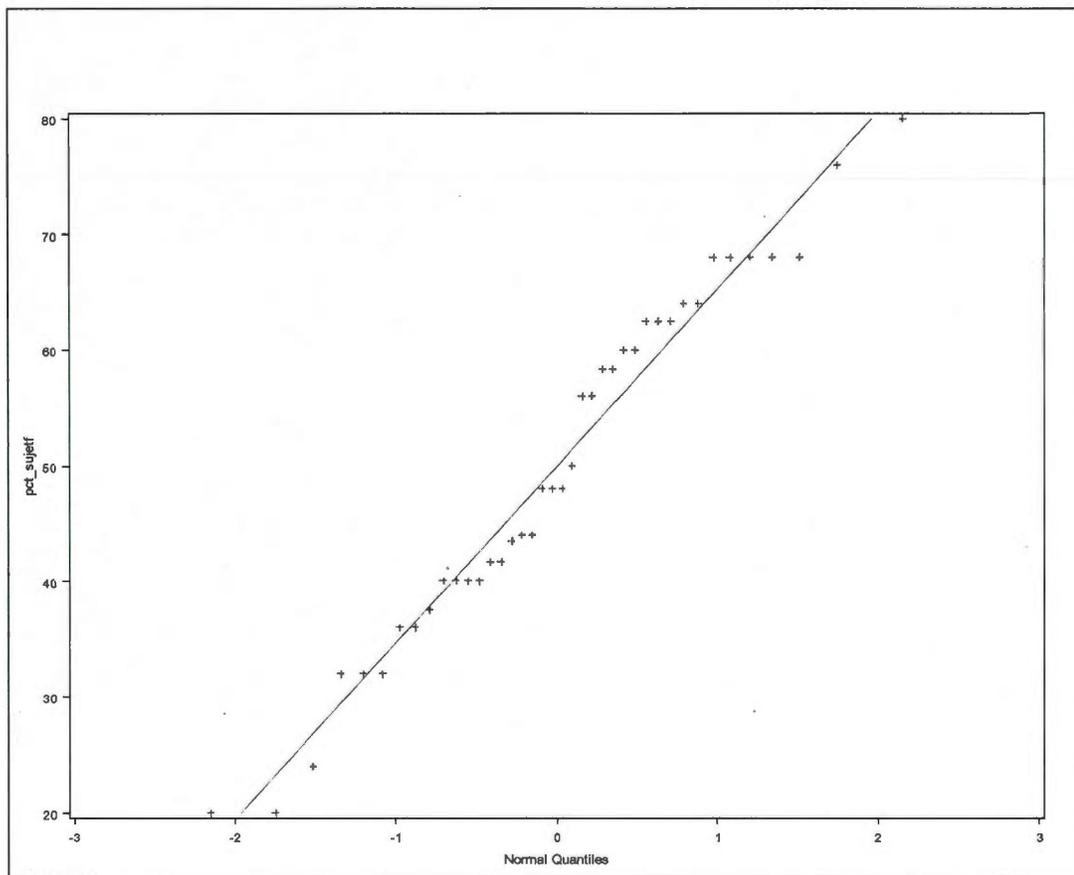


Figure 3.2 Q-Q plot (droite de Henry) de la distribution du pourcentage de choix du genre féminin pour les items.

³⁷ Onze choix (sur 1000) sont non valides soit parce que le temps maximal de réponse était écoulé (4 sec) ou parce que le sujet a répondu avant d'avoir entendu la fin du mot.

Les résultats aux tests Shapiro-Wilk et les droites de Henry observées dans cette section nous permettent de confirmer que les distributions des réponses sont normales et que nos données sont compatibles avec les analyses de variances.

3.3 Les résultats globaux : statistiques descriptives

Les résultats globaux de l'expérience aux trois étapes de l'épreuve en fonction des variables dépendantes et indépendantes sont présentés aux tableaux 3.2 et 3.3 le tableau 3.2 présente les moyennes par sujets et le tableau 3.3 les moyennes par items.

Tableau 3.2
Résultats moyens par sujets

		ÉTAPES DE L'ÉPREUVE					
		% de bonnes réponses			Moyenne des temps de réponse (ms)		
		1	2	3	1	2	3
Contexte 1	F	45,7	53,6	61,4	1136,37	1120,15	1056,97
(Dét.)	M	44,9	56,1	63,8	1114,50	1049,41	1075,30
Contexte 2	F	40,6	57,6	51,8	1179,64	1069,70	1063,47
(Adj.)	M	41,7	46,4	58,8	1115,35	991,60	1018,76
Sujets (n=25) :		43,2	53,4	59,0	1136,5	1057,7	1053,6

Tableau 3.3
Résultats moyens par items

		ÉTAPES DE L'ÉPREUVE					
		% de bonnes réponses			Moyenne des temps de réponse (ms)		
		1	2	3	1	2	3
Contexte 1	F	43,03	55,09	56,96	1148,80	1102,48	1060,93
Déterminant	M	43,96	51,71	62,06	1117,90	1015,81	1050,82
Contexte 2	F	42,27	54,81	55,31	1145,90	1087,62	1057,65
Adjectif	M	43,54	51,28	60,38	1104,13	1013,76	1052,21
Items (n=40) :		43,2	53,22	58,68	1129,18	1054,92	1055,40

Les tableaux 3.2 et 3.3 montrent que les pourcentages moyens de bonnes réponses augmentent entre chaque étape de l'épreuve. Les pourcentages moyens de bonnes réponses sont moins élevés pour le contexte 2 où le genre est marqué par un adjectif que pour le contexte 1 où le genre est marqué par un déterminant. Le tableau 3.2 montre que les moyennes des temps de réponse par sujets diminuent entre chaque étape de l'épreuve tandis que le tableau 3.3 montre que la moyenne du temps de réponse par items diminue entre les étapes 1 et 2, mais augmente légèrement entre les étapes 2 et 3.

3.4 Les analyses de variance par sujets

Dans cette section, nous présentons les analyses de variance avec les sujets comme facteur expérimental aléatoire. Nous présentons d'abord les résultats relatifs à la justesse des réponses puis ceux relatifs aux temps de réponse. Ces deux ensembles d'analyses mettent en jeu un facteur de mesures répétées, les étapes de

l'épreuve et deux variables inter-items soit, les contextes d'occurrence dans lesquels les items sont présentés et leur genre.

3.4.1 Résultats relatifs à la justesse des réponses

3.4.1.1 Effet des étapes

Deux différences statistiquement significatives sont observées sur le pourcentage de bonnes réponses des sujets aux trois étapes de l'épreuve.

Tel qu'illustré à la figure 3.3, le pourcentage de bonnes réponses de l'ensemble des sujets a augmenté significativement ($F(2,48) = 28,59; p < 0,001$) entre les étapes.

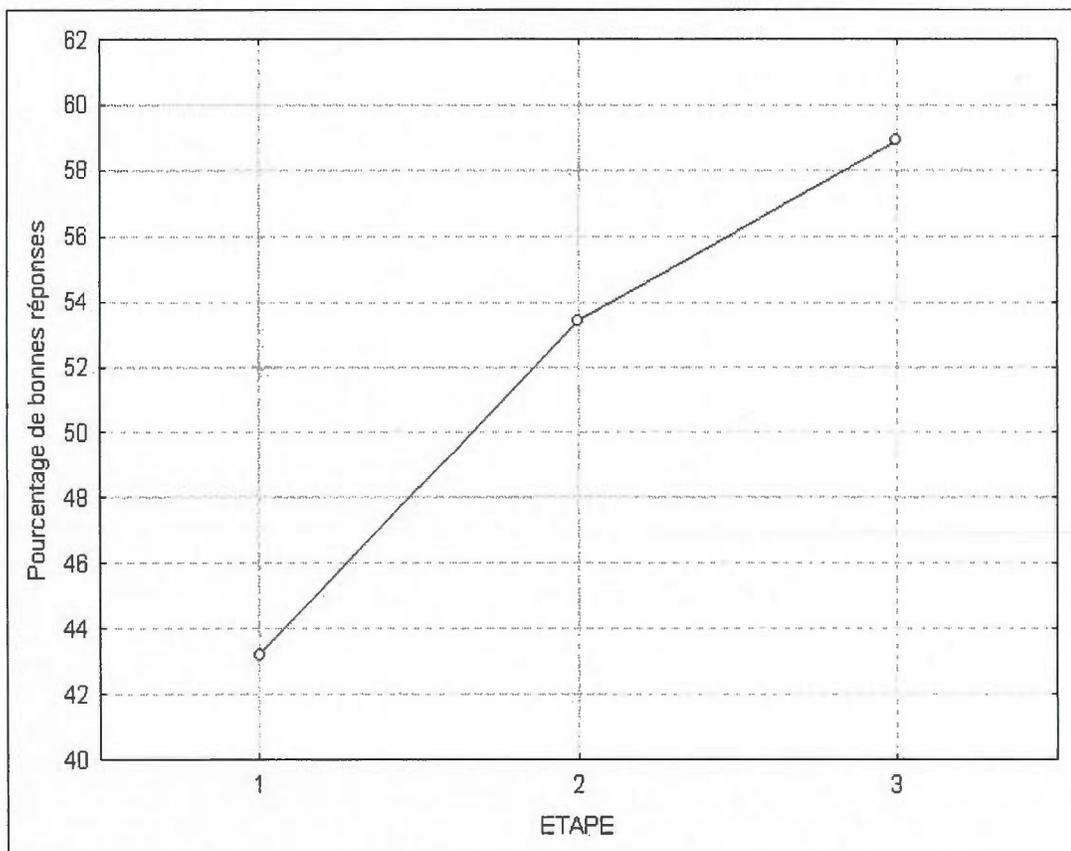


Figure 3.3 Pourcentage de bonnes réponses des participants aux étapes de l'épreuve.

Une analyse a posteriori (Test de Tukey) confirme que les trois étapes de l'épreuve se distinguent significativement les unes des autres : étapes 1 et 2 ($p < 0,001$), étapes 1 et 3 ($p < 0,001$) et étapes 2 et 3 ($p < 0,05$).

Nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle qu'il n'y a pas de différence entre les pourcentages de bonnes réponses des sujets aux trois étapes de l'épreuve. Nous observons que l'effet est maximal entre l'étape 1, où l'item est présenté hors contexte et sans indice de genre préalable, et l'étape 2, où il a été entendu en contexte. Un effet significatif sur le pourcentage de bonnes réponses est également observé entre l'étape 2 et l'étape 3 où l'item a été entendu en contexte pour une deuxième fois.

3.4.1.2 Effet du type de marque d'accord orale

Une différence significative est également observée sur le pourcentage de bonnes réponses des sujets selon le type de marque d'accord orale dans le contexte d'occurrence. Tel qu'illustré à la figure 3.4, le contexte où les déterminants sont porteurs d'un indice audible du genre présente un pourcentage de bonnes réponses significativement plus élevé que le contexte où les adjectifs sont porteurs d'un indice audible du genre ($F(1,24) = 5,31; p < 0,05$).

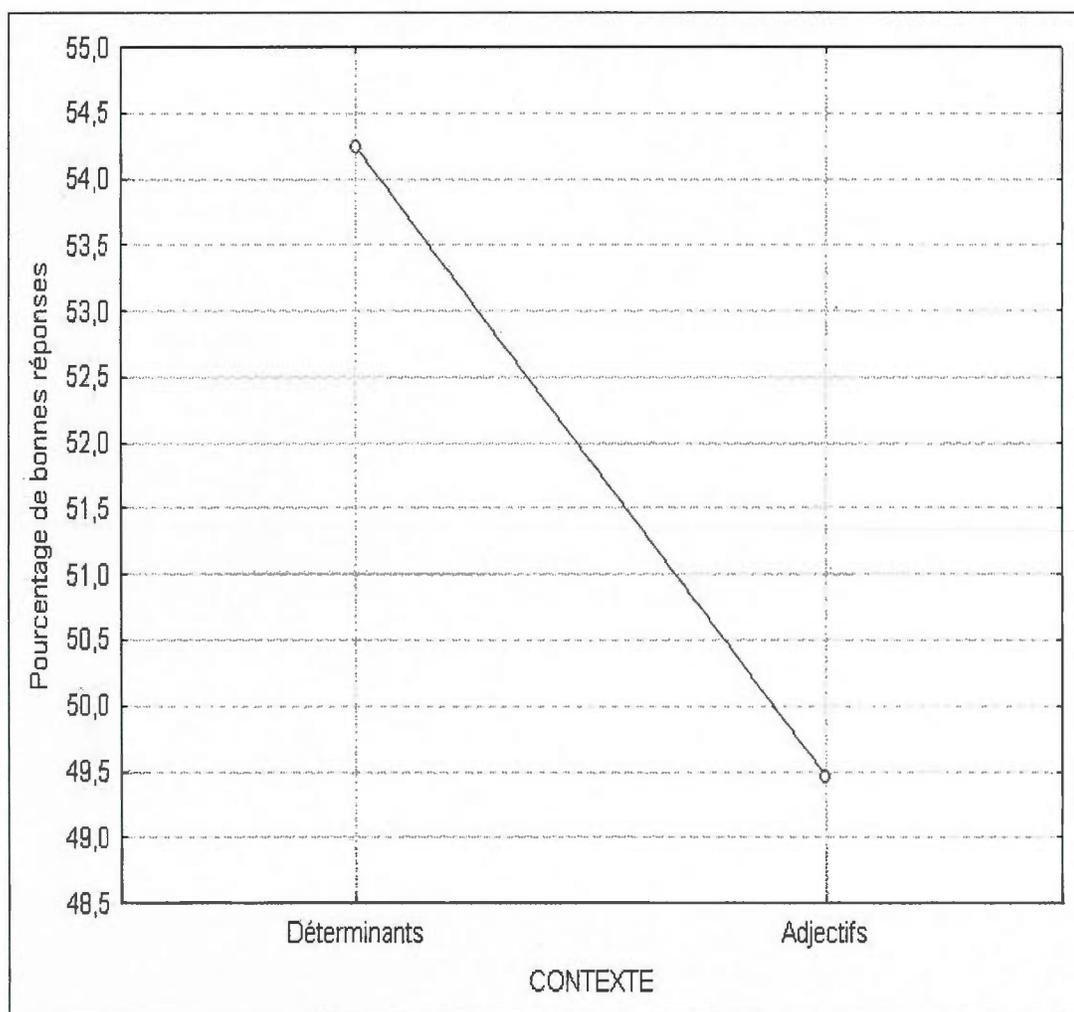


Figure 3.4 Pourcentage de bonnes réponses selon le type de marque d'accord orale

Nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle qu'il n'y a pas de différence entre les pourcentages de bonnes réponses selon que la marque d'accord est portée par l'adjectif ou par le déterminant.

3.4.1.3 Effet du genre

Il n'y a pas de différence significative dans le pourcentage de bonnes réponses des participants selon le genre des items ($F(1,24) = 0,003; p = 0,96$).

3.4.1.4 Effet d'interaction

Il n'y a pas d'effet d'interaction entre les étapes et le contexte ($F(2,48) = 0,527; p = 0,593$), entre les étapes et le genre ($F(2,48) = 1,341; p = 0,271$), entre le contexte et le genre ($F(1,24) = 0,300; p = 0,589$) ni entre les étapes, le contexte et le genre ($F(2,48) = 2,962; p = 0,061$).

3.4.2 Résultats relatifs aux temps de réponse

3.4.2.1 Effet des étapes

Aucune différence significative n'est observée sur la moyenne des temps de réponse des sujets aux trois étapes de l'épreuve ($F(2,48) = 1,673; p = 0,198$).

3.4.2.2 Effet du contexte et du genre

Il n'y a pas de différence significative sur la moyenne des temps de réponse des sujets selon le contexte d'occurrence de la marque de genre ($F(1,24) = 0,567; p < 0,458$), ni selon le genre des items ($F(1,24) = 3,559; p = 0,071$).

3.4.2.3 Effet d'interaction

Finalement, il n'y a pas d'effet d'interaction entre les étapes et le contexte ($F(2,48) = 1,401$; $p = 0,256$), entre les étapes et le genre ($F(2,48) = 1,074$; $p = 0,350$), entre le contexte et le genre ($F(1,24) = 1,226$; $p = 0,279$) ni entre les étapes, le contexte et le genre ($F(2,48) = 0,430$; $p = 0,653$).

Notons que le fait que les différences de temps de réponses ne donnent pas lieu à des différences significatives pourrait être dû à un manque de puissance statistique lié au fait que les différences de temps de réponse sont faibles.

3.5 Les analyses de variance par items

Dans cette section, nous présentons les analyses de variance avec les items comme facteur expérimental aléatoire. Nous présentons d'abord les résultats relatifs à la justesse des réponses puis ceux relatifs aux temps de réponse. Ces deux ensembles d'analyses mettent en jeu un facteur de mesures répétées, les étapes de l'épreuve et deux variables inter-items soit, les contextes d'occurrence dans lesquels les items sont présentés et leur genre.

3.5.1 Résultats relatifs à la justesse des réponses

3.5.1.1 Effet des étapes

Tel qu'illustré à la figure 3.5, le pourcentage de bonnes réponses pour l'ensemble des items a augmenté significativement ($F(2,72) = 30,39$; $p < 0,001$) entre les étapes 1 et 2 et 2 et 3. Il est passé de 43,2% à l'étape 1 à 58,68% à l'étape 3. Comme dans le cas des analyses par sujets, on voit un apprentissage plus important entre l'étape 1 et l'étape 2 qu'entre l'étape 2 et l'étape 3.

Une analyse a posteriori (Test de Tukey) confirme que les trois étapes de l'épreuve se distinguent significativement les unes des autres : étapes 1 et 2 ($p < 0,001$), étapes 1 et 3 ($p < 0,001$) et étapes 2 et 3 ($p < 0,05$).

Nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle qu'il n'y a pas de différence entre les pourcentages de bonnes réponses selon les items aux trois étapes de l'épreuve.

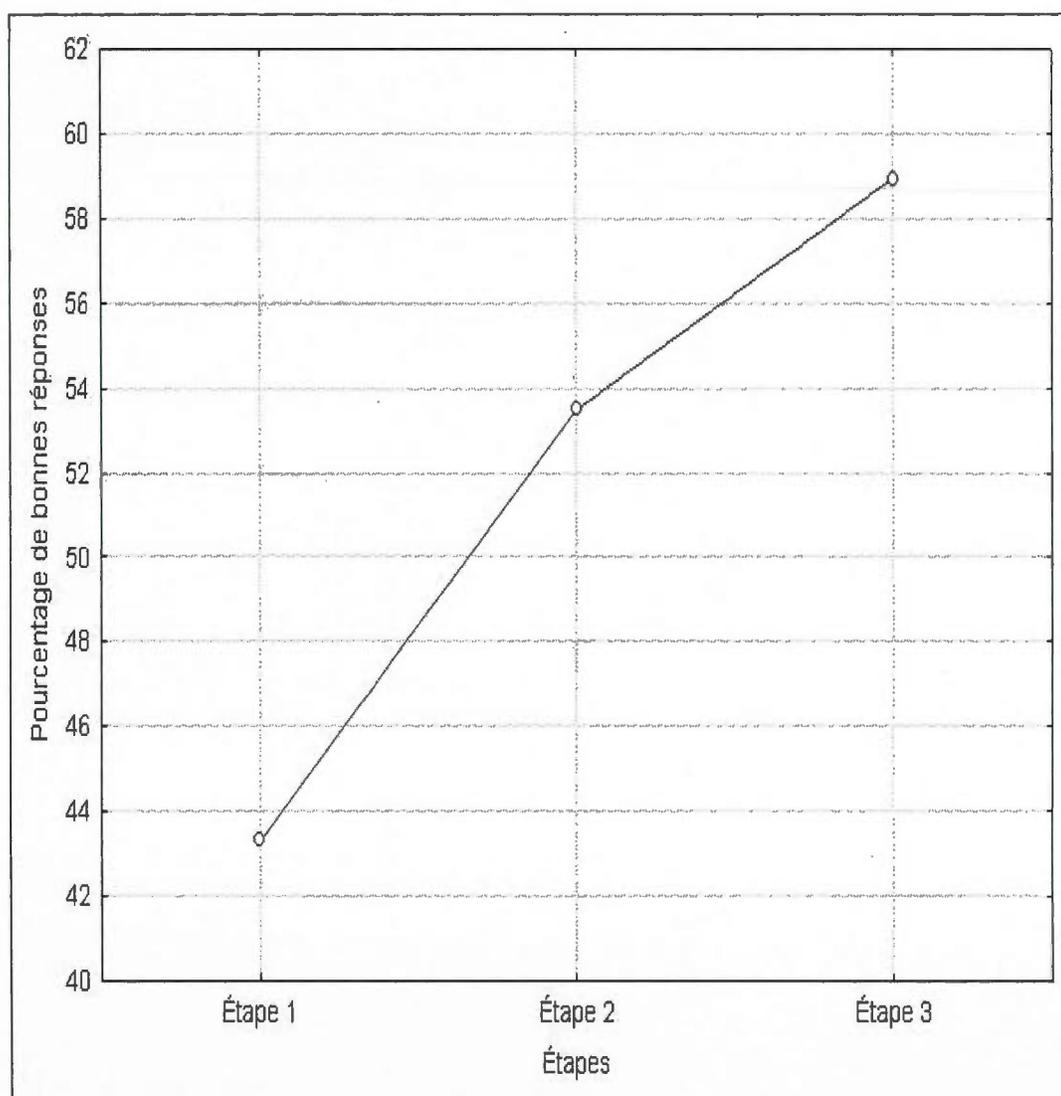


Figure 3.5 Pourcentage de bonnes réponses par items aux trois étapes de l'épreuve.

3.5.1.2 Effet du contexte et du genre

Il n'y a pas de différence significative dans le pourcentage de bonnes réponses aux items selon le contexte ($F(1,36) = 1,878; p = 0,178$) ni selon le genre des items ($F(1,36) = 0,001; p = 0,986$)

3.5.1.3 Effet d'interaction

Il n'y a pas d'effet d'interaction entre les étapes et le contexte ($F(2,72) = 0,739; p = 0,480$), entre les étapes et le genre ($F(2,72) = 2,339; p = 0,103$), entre le contexte et le genre ($F(1,36) = 0,112; p = 0,739$) ni entre les étapes, le contexte et le genre ($F(2,72) = 3,024; p = 0,054$).

3.5.2 Résultats relatifs aux temps de réponse

3.5.2.1 Effet des étapes

Tel qu'illustré à la figure 3.6, une différence significative est observée sur les moyennes des temps de réponse pour les items ($F(2,72) = 7,23; p < 0,001$). Les temps de réponse moyens passent de 1129,18 ms à l'étape 1 à 1055,40 ms à l'étape 3. Nous observons que le gain maximal est entre l'étape 1 où les items n'ont pas encore été entendus en contexte, et l'étape 2, où les items ont été entendus en contexte.

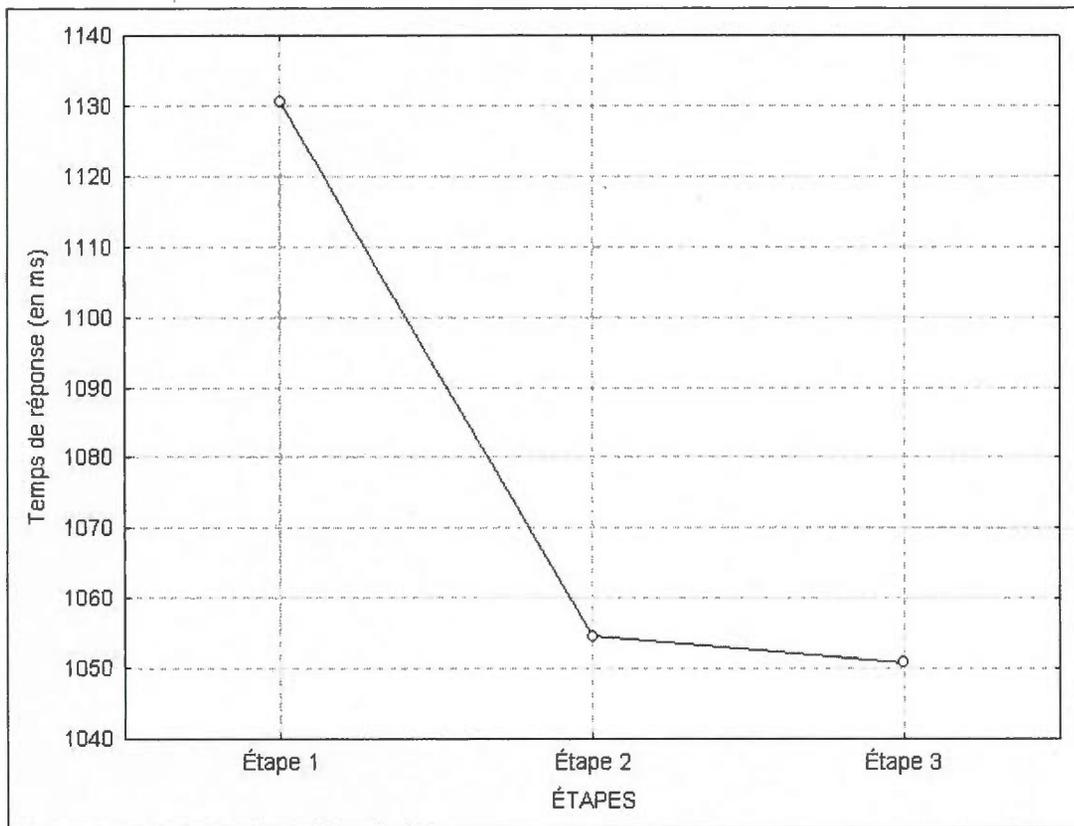


Figure 3.6 Moyennes des temps de réponse selon les items aux trois étapes de l'épreuve.

Une analyse a posteriori (Test de Tukey) confirme que les étapes 1 et 2 ($p < 0,01$) et 1 et 3 ($p < 0,01$) de l'épreuve se distinguent significativement, mais pas les étapes 2 et 3 ($p = 0,986$).

Nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle qu'il n'y a pas de différence entre les moyennes des temps de réponse selon les items aux étapes 1 et 2 de l'épreuve, mais pas aux étapes 2 et 3.

3.5.2.2 Effet du genre

Nous pouvons observer une petite différence sur la variable genre ($F(1,36) = 4,10; p < 0,05$) illustrée à la figure 3.7. Les items masculins donnent lieu à des réponses un peu plus rapides que les items féminins.

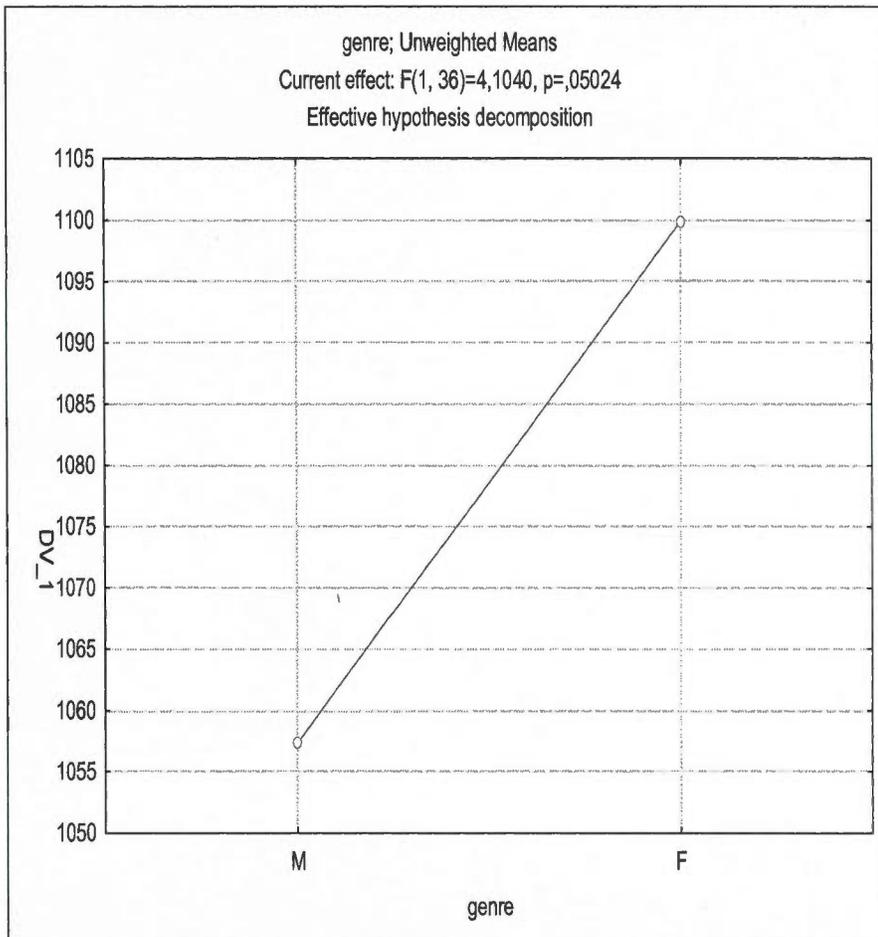


Figure 3.7 Différence entre les temps de réponse pour les items masculins et féminins.

3.5.2.3 Effet du contexte et effet d'interaction

Il n'y a pas d'effet du contexte ($F(1,36) = 0,69; p = 0,411$) et il n'y a pas d'effet d'interaction entre les étapes et le contexte ($F(2,72) = 1,40; p = 0,253$), entre les étapes et le genre ($F(2,72) = 1,01; p = 0,369$), entre le contexte et le genre ($F(1,36) = 0,66; p = 0,422$) ni entre les étapes, le contexte et le genre ($F(2,72) = 0,23; p = 0,798$).

3.6 Synthèse des résultats significatifs

Les analyses de variance que nous avons vues dans les sections précédentes montrent des résultats significatifs en ce qui concerne l'effet de la marque d'accord entendue entre les étapes 1 et 2 et 2 et 3 de l'épreuve, la marque d'accord orale portée soit par un déterminant (contexte 1) ou un adjectif (contexte 2) et la classe de genre attribué à l'item dans le contexte phrastique. Ces résultats significatifs sont illustrés dans le tableau 3.4. Les effets sont discutés dans le chapitre IV.

Tableau 3.4
Synthèse des résultats : rejets de H0

	Analyse par sujets n = 25		Analyse par items n = 40	
	%BR	MTR	%BR	MTR
Effet entre étapes				
1-2 et 1-3	$p < 0,001$	-	$p < 0,001$	$p < 0,001$
2-3	$p < 0,05$	-	$p < 0,05$	-
Effet de la marque (Dét. / Adj.)	$p < 0,05$	-	-	-
Effet du genre	-	-	-	$p < 0,05$
Effet d'interaction	-	-	-	-

CHAPITRE IV

DISCUSSION

La discussion porte sur l'effet d'une marque d'accord orale sur la catégorisation de nouveaux noms dont les propriétés formelles et sémantiques ne sont pas en corrélation avec une classe de genre et sur l'effet du déterminant et de l'adjectif sur la catégorisation. Nous répondons à nos deux questions de recherche en analysant les résultats significatifs relatifs à la justesse des réponses puis nous commentons les résultats significatifs relatifs au temps de réponse.

4.1 Réponse à la question 1 – Capacité des locuteurs natifs à catégoriser des nouveaux noms sur la base d'une seule marque d'accord orale

Les analyses de variance par items et par sujets montrent que la justesse des réponses a significativement augmenté entre chaque étape de l'épreuve expérimentale à mesures répétées. Un effet maximal est observé entre l'étape 1 où les noms fictifs sont présentés pour la première fois hors contexte et sans indice préalable du genre et l'étape 2 où les noms sont présentés à nouveau hors contexte et en ordre aléatoire mais après avoir été entendus dans une phrase où soit un déterminant indéfini, soit un adjectif marque le genre. La justesse des réponses augmente également, mais de façon moins importante, entre les étapes 2 et 3 où les phrases contenant un indice du genre sont entendues pour une deuxième fois.

Puisque les noms fictifs ne fournissent aucun indice permettant de les catégoriser dans une classe de genre plus que dans l'autre, l'effet observé sur la justesse des réponses doit être attribué à la marque d'accord associée aux noms dans les phrases entendues entre chaque étape. Rappelons que la moitié des items expérimentaux sont insérés dans des contextes phrastiques où le genre est marqué par un déterminant (contexte 1) et l'autre moitié par un adjectif variable à l'oral (contexte 2) et comme aucun effet d'interaction n'est observé entre les contextes et les étapes cela signifie que les deux marques d'accord orales ont un effet indépendant sur la justesse des réponses.

Les résultats de l'expérience permettent d'inférer que les locuteurs natifs sont capables de catégoriser des nouveaux noms sur la base d'une seule marque d'accord orale, soit le déterminant ou l'adjectif, et, par conséquent, que ces marques sont des indices suffisants pour permettre d'associer des noms à une classe de genre sans le recours aux terminaisons nominales.

De plus, la différence très significative observée entre les étapes 1 et 2 de l'expérience est particulièrement étonnante compte tenu de la quantité d'items à catégoriser à la suite d'une seule et très brève exposition passive aux nouveaux mots en contexte présentés sans support visuel et toujours en ordre aléatoire. Cela suggère que l'association sonore entre le nom et la marque d'accord orale a un effet mnémonique très fort qui facilite l'apprentissage du genre des noms et qui est certainement en lien avec la stratégie d'évocation mentale employée par les locuteurs natifs pour déterminer le genre des noms rares ou difficiles dont il a été question à la section 1.4.2.

Notre expérience montre que les locuteurs natifs sont capables de catégoriser des nouveaux noms dont la terminaison est typiquement neutre (section 2.2.1) en les

associant à une seule marque d'accord audible³⁸. Cela contribue à valider l'hypothèse controversée selon laquelle les locuteurs peuvent apprendre le genre des noms un à un sur la base de l'expérience et permet de rendre compte des régularités statistiques observées sans avoir à postuler une règle abstraite dont la formulation, comme nous l'avons vu, est hautement problématique.

4.2 Réponse à la question 2 – Effet du déterminant et de l'adjectif sur la catégorisation de nouveaux noms

Les résultats rapportés dans notre réponse à la question 1 indiquent que l'adjectif marqué oralement est un indice suffisant pour catégoriser des nouveaux noms neutres. Maintenant, nous comparons l'effet de l'adjectif et du déterminant quant à la catégorisation.

Une différence significative est observée entre la moyenne des bonnes réponses des sujets selon que le genre est marqué par le déterminant ou par l'adjectif: la proportion de bonnes réponses est plus élevée lorsque le genre des items est marqué par le déterminant. Toutefois, cette différence n'est observée que dans l'analyse par sujets et non dans l'analyse par items³⁹. La prudence s'impose et ces résultats devraient être confirmés ou infirmés dans des recherches ultérieures.

La différence observée, si elle se confirme, indiquerait que la catégorisation d'un nom dans une classe de genre est plus facile lorsque le nom est associé à une marque orale du genre sur le déterminant que lorsque la marque se trouve sur l'adjectif. Afin de comparer l'impact des deux types d'indices sur la catégorisation en situation expérimentale, nous devons avoir autant d'items marqués sur le déterminant que d'items marqués sur l'adjectif mais, en situation naturelle, les noms sont plus

³⁸ Nous avons même vu que la perception d'une marque d'accord adjacente permet de renverser une prédiction sur le genre (section 3.1.2).

³⁹ La quantité d'items comparés pourrait être en cause (20-20)

fréquemment associés à une marque d'accord sur un déterminant défini ou indéfini singulier que sur un adjectif qui n'est pas un constituant obligatoire du groupe nominal et dont la forme n'est pas toujours oralement (même graphiquement) marquée pour le genre. Cela donne à penser que les locuteurs pourraient être moins sensibles à la marque d'accord orale sur l'adjectif parce que leur attention est plus portée sur le déterminant qui est le marqueur le plus fréquent du genre dans le discours.

On pourrait également expliquer cette différence, si elle se confirme, par la position de la marque d'accord par rapport au nom. Dans le cas du déterminant, la marque de genre est entendue juste avant le nom, ce qui a pour effet d'orienter l'attention de l'auditeur vers une classe spécifique, tandis que dans le cas de l'adjectif qui est postposé, l'auditeur doit attendre d'entendre la dernière syllabe qui ne suit pas immédiatement le nom. La marque d'accord sur l'adjectif, dans ces conditions, est peut-être moins saillante. Dans le cadre de recherches ultérieures, il serait intéressant de vérifier l'impact d'un adjectif pré-nominal sur la catégorisation.

4.3 Différences significatives sur les temps de réponse

Afin que la décision grammaticale des participants soit prise spontanément, comme dans une situation de communication orale naturelle où le locuteur n'a pas le temps de réfléchir, nous leur avons donné la consigne de répondre le plus rapidement possible, et ce à toutes les étapes de l'épreuve. Dans cette section, nous commentons deux analyses de variances qui montrent des différences significatives sur les temps de réponse.

4.3.1 Différence entre les temps de réponse aux trois étapes de l'épreuve

L'analyse de variance des temps de réponse par items indique une différence significative entre l'étape 1 et l'étape 2, mais pas entre les étapes 2 et 3. Toutefois,

aucune différence significative n'est observée dans l'analyse des temps de réponse par sujets aux trois étapes de l'épreuve. La différence observée dans l'analyse par items pourrait être attribuée à un effet de l'indice de genre entendu dans la phase d'écoute passive. Celui-ci activerait une réponse plus automatique et rapide à l'étape 2 qu'à l'étape 1 où les noms sont entendus sans indice préalable de la réponse attendue. On pourrait également expliquer le temps de réaction plus lent à l'étape 1 par un certain effet de surprise étant donné que les noms fictifs sont entendus pour la première fois et que certains d'entre eux ont provoqué le rire chez quelques participants.

Nous ne pouvons inférer aucune conclusion des données disponibles puisque la différence dans les temps de réponse n'est observée que dans l'analyse par items et non dans l'analyse par sujets et parce que l'effet de surprise constitue un biais important. Nous devons être prudents et tenter de confirmer ces résultats dans des recherches ultérieures. Il serait alors possible d'envisager qu'un nombre de sujets plus important pourrait faire ressortir des différences significatives.

4.3.2 Différence entre les temps de réponse selon le genre des items

L'analyse de variance par items, montre une différence significative entre les moyennes des temps de réponse aux items masculins et féminins : les items masculins donnent lieu à des réponses plus rapides que les items féminins. Cette différence n'est pas observée dans l'analyse par sujets, ni dans l'analyse de la justesse des réponses par items et par sujets. Il se pourrait que cette différence soit attribuable au fait que tous les participants sont droitiers et que la réponse *LE* se situe à droite sur le clavier; ils seraient plus rapides pour la réponse *LE* pour une simple raison de réflexe. Nous ne pouvons pas inférer qu'il y a un effet du genre sur la rapidité des réponses aux items. Il aurait été possible de contrôler ce biais en inversant la disposition des touches réponses (*LE* à gauche) pour la moitié des participants.

CONCLUSION

Cette recherche visait à vérifier dans quelle mesure les marques d'accord orales sont des indices suffisants pour permettre aux locuteurs natifs d'associer des noms à une classe de genre sans le recours aux terminaisons nominales. Plus spécifiquement, nous voulions vérifier si les locuteurs natifs sont capables de catégoriser des nouveaux noms sur la base d'une seule marque d'accord orale et si le déterminant et l'adjectif marqués oralement pour le genre ont un effet équivalent sur la catégorisation des noms. Pour répondre à nos questions, nous avons conduit une épreuve expérimentale à mesures répétées, en modalité auditive, en utilisant des noms fictifs dont les propriétés formelles ne sont pas typiquement associées à une classe de genre.

Nos analyses de variances par sujets et par items ont montré que la marque d'accord entendue par les participants entre chaque étape de l'épreuve a eu un effet significatif sur la justesse de leurs réponses ce qui nous a permis d'inférer que les locuteurs natifs sont capables de catégoriser des noms nouveaux sur la base d'une seule marque d'accord orale, soit le déterminant ou l'adjectif, sans le recours aux terminaisons nominales.

On a observé que l'effet sur la catégorisation des noms semble supérieur lorsqu'ils apparaissent dans un contexte où la marque d'accord orale est sur le déterminant que lorsqu'elle est sur l'adjectif. Cette différence significative n'étant toutefois observée que dans l'analyse de variance par sujets et non dans l'analyse par items, une recherche ultérieure serait nécessaire afin de confirmer la validité de cette observation.

Notre expérience montre que les locuteurs natifs sont sensibles aux relations d'accord lorsqu'ils apprennent des nouveaux noms et qu'une brève exposition à ces données contrastives de la parole est suffisante pour encoder le genre de noms qui ne sont pas des membres prototypiques d'une classe nominale. Il serait pertinent de vérifier dans quelle mesure (et éventuellement à quelle condition) cet effet de catégorisation perdure dans le temps.

Rappelons qu'il a été décidé d'exclure les noms à initiale vocalique afin d'éviter une éventuelle réduction de «discriminabilité» de l'opposition *un/une* due à la liaison obligatoire. Nous pensons qu'avec des noms débutant par une voyelle, nos résultats auraient pu être différents dans les cas où la marque d'accord orale était sur le déterminant, mais pas dans les cas où elle était sur l'adjectif. Il serait intéressant de mener une nouvelle expérience en utilisant des noms fictifs à initiale vocalique avec les mêmes terminaisons afin de vérifier si les locuteurs natifs sont aussi habiles pour catégoriser des noms à initiale vocalique que pour catégoriser des noms à initiale consonantique sur la seule base d'une marque d'accord orale sur le déterminant indéfini (dans ce cas, c'est le seul possible) ou sur adjectif postposé. L'impact de l'adjectif préposé avec des noms à initiale vocalique et consonantique devrait également être étudié.

À la lumière des résultats de cette recherche, où on a vu que les marques d'accord dans leur forme orale ont un effet mnémonique très fort qui facilite l'apprentissage du genre des noms à terminaison neutre chez les locuteurs natifs, il serait intéressant de vérifier dans quelle mesure une approche pédagogique axée sur la forme phonologique des marques d'accord pourrait avoir un tel effet chez des locuteurs non natifs dont l'apprentissage de la langue passe plus souvent par le support écrit que par le support oral.

Une telle approche débiterait par la présentation des formes phonologiques des marques d'accord du genre et par un entraînement à la discrimination auditive et à la prononciation des oppositions par lesquelles le genre se manifeste dans la parole.

Comme nous l'avons vu dans la section 1.5, ces oppositions sont peu nombreuses et mettent en jeu un nombre limité de phonèmes. L'attention première à la relation entre les marques d'accord orales et les noms devrait secondairement être portée sur les corrélations les plus systématiques entre certaines terminaisons nominales et les marques d'accord et ce, à mesure que le vocabulaire prend de l'expansion. De plus, le feedback correctif devrait être axé sur le renforcement de l'association mentale entre le nom et des formes orales d'accord dans un contexte d'occurrence où le genre s'entend (ex : une équipe sportive) plutôt que d'associer le nom isolé et l'étiquette catégorielle (ex : *équipe* est féminin). L'enseignant devrait aussi inciter les apprenants à prononcer clairement les phonèmes qui sont en jeu dans la catégorie du genre.

Enfin, afin de vérifier si cette approche axée sur la forme phonologique des marques d'accord facilite l'association des noms à une classe de genre chez le locuteur non natif, il serait intéressant, après un entraînement, de tester leur capacité à catégoriser des noms inanimés, dont la terminaison n'est pas prédictive du genre, dans un contexte où il doivent utiliser... des marques d'accord.

ANNEXE A

LISTE DES ITEMS EXPÉRIMENTAUX

40 Items expérimentaux	Score ⁴⁰ au test contrôle (%Masc.)	Genre attribué ⁴¹	Contexte d'occurrence
mizul	25	M	1
tinjel	25	M	2
ravjel	25	M	1
molt	25	M	2
rēgl	30	M	1
karpit	35	M	2
gomit	35	M	1
mylit	35	M	2
silip	35	M	1
majole	40	M	2
medōt	40	M	1
rotōgl	40	M	2
tarigul	40	M	1
ribalt	40	M	2
veltast	45	M	1

⁴⁰ Pourcentage des sujets qui ont choisi le genre masculin. Le score de 25 indique que 75% des sujets ont répondu LA et que 25% ont répondu LE.

⁴¹ Le genre masculin est attribué à 20 noms qui ont obtenu un score Fém. de 50% à 75% et le genre féminin est attribué à 20 noms qui ont obtenu un score Masc. de 50% à 75%.

manōrp	45	M	2
ripl	45	M	1
serebēt	45	M	2
fōge	50	M	1
gulap	50	M	2
rasp	50	F	1
tafyle	55	F	2
trome	55	F	1
fripyst	55	F	2
kanyse	55	F	1
nargite	55	F	2
kōryfe	55	F	1
bakyl	55	F	2
kōdilt	60	F	1
rōfl	60	F	2
zōbl	60	F	1
linup	65	F	2
likrōp	65	F	1
bovat	65	F	2
silōp	65	F	1
blijōp	70	F	2
siklap	70	F	1
mōrsifl	75	F	2
mygl	75	F	1
klōpart	75	F	2

ANNEXE B

LISTE DES PHRASES

Voici	un	mizul	bizarre
Ce sont	des	tafyle	pesantes
C'est	un	ra vje l	électrique
Voici	une	rasp	orange
Voici	des	fripyst	soudaines
Ce sont	des	nargite	merveilleuses
C'est	une	trome	provisoire
Ce sont	des	majole	couteux
Voici	des	bakyl	malsaines
C'est	une	kanyse	ordinaire
C'est	un	rēgl	banal
C'est	une	kōdilt	visible
Ce sont	des	tinjel	étonnants
Voici	un	gomit	liquide
Voici	une	koryfe	normale
Voici	des	molt	anciens
C'est	un	silip	futuriste
Ce sont	des	kar pit	délicieux
Voici	des	mylit	aériens
Ce sont	des	rofl	déliçates
Voici	un	medōt	confortable

C'est	un	ta ri gu l	fragile
Voici	des	b li j ɔ p	paysannes
Ce sont	des	m ɔ r s i f l	gluantes
Voici	une	ʒ ɔ̃ b l	digitale
Voici	des	g u l a p	urbains
Voici	des	l i n u p	clandestines
Voici	un	v e l t a s t	flexible
Ce sont	des	s e r e b ẽ t	lumineux
Ce sont	des	b o v a t	honteuses
C'est	une	l i k r ɔ p	atypique
Voici	une	s i l ɔ p	tropicale
Voici	un	r i p l	énorme
Voici	des	r o t ɔ̃ g l	marins
Ce sont	des	r i b a l t	élégants
C'est	une	s i k l a p	pliable
C'est	un	f ɔ̃ g e	stupide
Voici	une	m y g l	spéciale
Voici	des	m a n ɔ r p	voisins
Voici	des	k l ɔ p a r t	africaines

ANNEXE C

LETTRE DE RECRUTEMENT DES SUJETS

Recrutement de participants pour une expérience en psycholinguistique
Du 1^{er} au 30 juin 2010 au laboratoire informatique DS-3538

Bonjour,

Je suis présentement à la recherche de volontaires pour un test de psycholinguistique d'environ 30 minutes. Le test est sans risque et ne demande aucune compétence particulière. Il s'agit d'écouter des stimuli auditifs et de faire un choix de type A ou B.

Les participants doivent avoir le français comme langue maternelle, ne pas présenter de troubles de l'audition et être droitiers.

Une compensation de 10\$ vous sera offerte pour votre participation.

Si vous êtes disponible entre le 1^{er} et le 30 juin 2010 écrivez-moi à l'adresse suivante, je vous contacterai dans les plus brefs délais : couture.guylaine.4@courrier.uqam.ca

Merci et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Guylaine Couture

ANNEXE D

LES CONSIGNES ÉCRITES DE L'ÉPREUVE

Étape 1.

Bonjour!

Dans cette première partie de l'expérience vous allez entendre pour la première fois des mots fictifs. Vous devez décider si vous emploieriez le mot entendu avec le déterminant LA ou LE.

Indiquez votre choix en appuyant le plus rapidement possible sur la touche LA ou LE.

L'image d'un mégaphone annonce que vous allez entendre un mot.

Appuyez sur la barre d'espace lorsque vous êtes prêt à commencer.

(Les participants sont informés que ce premier bloc de 10 mots fictifs est un entraînement)

Fin bloc0

Vous venez de terminer une première série de 10 mots. Vous allez maintenant entendre une deuxième série de 10 autres mots et effectuer la même tâche.

Pour continuer, appuyez sur la barre d'espace.

Fin bloc 1

Vous venez de terminer une deuxième série de 10 mots. Vous allez maintenant entendre une troisième série de 10 autres mots et effectuer la même tâche.

Pour continuer, appuyez sur la barre d'espace.

Fin bloc2

Vous venez de terminer une troisième série de 10 mots. Vous allez maintenant entendre une dernière série de 10 autres mots et effectuer la même tâche.

Pour continuer, appuyez sur la barre d'espace.

Fin bloc3

Vous venez de terminer une quatrième série de 10 mots. Vous allez maintenant entendre une dernière série de 10 autres mots et effectuer la même tâche.

Pour continuer, appuyez sur la barre d'espace.

Étape 2a

Vous venez de terminer la première partie de l'expérience.

Vous allez maintenant réentendre les mêmes mots fictifs dans des phrases.

Écoutez attentivement les courtes phrases qui s'enchaîneront automatiquement.

Cette étape ne requiert que votre attention.

Lorsque vous êtes prêt à commencer l'écoute, appuyez sur la barre d'espace.

Étape 3a

Vous venez d'entendre les mots fictifs dans une phrase.

Vous allez maintenant réentendre les mêmes mots et effectuer la même tâche qu'à la première étape.

Vous devez décider si vous emploieriez le mot entendu avec le déterminant LA ou LE et indiquez votre choix en appuyant le plus rapidement possible sur la touche LA ou LE.

L'image d'un mégaphone annonce que vous allez entendre un mot.

Appuyez sur la barre d'espace lorsque vous êtes prêt à commencer l'écoute.

Fin bloc 1a

Vous venez de terminer une première série de 10 mots. Vous allez maintenant entendre une deuxième série de 10 autres mots et effectuer la même tâche.

Pour continuer, appuyez sur la barre d'espace.

Fin bloc 2a

Vous venez de terminer une deuxième série de 10 mots. Vous allez maintenant entendre une troisième série de 10 autres mots et effectuer la même tâche.

Pour continuer, appuyez sur la barre d'espace.

Fin bloc 3a

Vous venez de terminer une troisième série de 10 mots. Vous allez maintenant entendre une dernière série de 10 autres mots et effectuer la même tâche.

Pour continuer, appuyez sur la barre d'espace.

Étape 2b

Vous venez de terminer la troisième partie de l'expérience.

Vous allez maintenant réentendre les phrases que vous avez déjà entendues dans la deuxième partie.

Écoutez encore attentivement les phrases qui s'enchaîneront automatiquement.

Cette étape requiert encore votre attention.

Prêt à écouter? Appuyez sur la barre d'espace.

Étape 3b

Vous avez réentendu les mots fictifs dans une phrase.

Vous allez maintenant entendre pour la dernière fois les mêmes mots fictifs et effectuer la même tâche qu'à la première étape.

Vous devez décider si vous emploieriez le mot entendu avec le déterminant LA ou LE et indiquez votre choix en appuyant le plus rapidement possible sur la touche LA ou LE.

L'image d'un mégaphone annonce que vous allez entendre un mot.

Prêt? Appuyez sur la barre d'espace.

Fin bloc 1b

Vous venez de terminer une première série de 10 mots. Vous allez maintenant entendre une deuxième série de 10 autres mots et effectuer la même tâche.

Pour continuer, appuyez sur la barre d'espace.

Fin bloc 2b

Vous venez de terminer une deuxième série de 10 mots. Vous allez maintenant entendre une troisième série de 10 autres mots et effectuer la même tâche.

Pour continuer, appuyez sur la barre d'espace.

Fin bloc 3b

Vous venez de terminer une troisième série de 10 mots. Vous allez maintenant entendre une dernière série de 10 autres mots et effectuer la même tâche.

Pour continuer, appuyez sur la barre d'espace.

FIN

Vous avez terminé l'expérience.

MERCI BEAUCOUP DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION

Bonne journée!

ANNEXE E

CONSENTEMENT DE PARTICIPATION À UNE EXPÉRIMENTATION

Nous avons besoin de votre participation pour réaliser notre recherche en psycholinguistique. Il s'agit d'un test d'une durée approximative de 30 minutes dans lequel nous vous demanderons d'écouter des mots et des phrases et, à certains moments, de faire un choix de type A ou B.

Nous vous certifions :

- Que cette expérience est conçue de manière à ne comporter aucun risque;
- Que votre identité demeurera confidentielle;
- Que les données recueillies ne serviront qu'à des fins de recherche, qu'elles seront conservées sous clé au département de linguistique à l'UQÀM et qu'elles seront détruites lorsqu'elles ne seront plus utiles.

Il n'y a aucune obligation de participer à ce test et vous êtes libre de retirer votre consentement en tout temps.

Les participants à cette expérience doivent avoir le français comme langue maternelle, ne pas présenter de troubles de l'audition et être droitiers. Si ce n'est pas votre cas, ne remplissez pas le présent formulaire.

Merci beaucoup de votre précieuse collaboration.

Déclaration de consentement

J'ai lu et compris l'information ci-dessus et je consens librement à participer à l'expérience décrite.

Prénom et nom : _____

Signature : _____

Date : _____

ANNEXE F

T DE STUDENT PAR ITEM

Test	item	Stat	pValue
t de Student	1	1	0.3273
t de Student	2	1.890378	0.0708
t de Student	3	1.428869	0.1659
t de Student	4	1.238278	0.2281
t de Student	5	0.810643	0.4259
t de Student	6	1.890378	0.0708
t de Student	7	1	0.3273
t de Student	8	3.674235	0.0012
t de Student	9	1.890378	0.0708
t de Student	10	0.810643	0.4259
t de Student	11	-1.42887	0.1659
t de Student	12	-1	0.3273
t de Student	13	1.428869	0.1659
t de Student	14	-1	0.3273
t de Student	15	2.982405	0.0065
t de Student	16	-0.81064	0.4259
t de Student	17	-0.59216	0.5593
t de Student	18	0.592157	0.5593
t de Student	19	-3.67423	0.0012
t de Student	20	1.890378	0.0708

t de Student	21	1.238278	0.2281
t de Student	22	-1.42887	0.1659
t de Student	23	-0.61707	0.5435
t de Student	24	-0.59216	0.5593
t de Student	25	-0.81064	0.4259
t de Student	26	-1.23828	0.2281
t de Student	27	0.592157	0.5593
t de Student	28	-1	0.3273
t de Student	29	-2.9824	0.0065
t de Student	30	-3.67423	0.0012
t de Student	31	-0.19612	0.8462
t de Student	32	-0.19612	0.8462
t de Student	33	0	1.0000
t de Student	34	1.238278	0.2281
t de Student	35	-1.89038	0.0708
t de Student	36	-1.89038	0.0708
t de Student	37	1.890378	0.0708
t de Student	38	-1	0.3273
t de Student	39	-1.89038	0.0708
t de Student	40	-0.19612	0.8462

ANNEXE G

DISTRIBUTION DU POURCENTAGE DE CHOIX *LA* À L'ÉTAPE1 POUR LES
SUJETS

Sujet	Nmb de choix <i>LA</i>	<u>FREQ</u>	pct_ Item f
1	20	38	52.6316
2	16	40	40.0000
3	23	40	57.5000
4	20	40	50.0000
5	16	40	40.0000
6	26	40	65.0000
7	21	40	52.5000
8	25	40	62.5000
9	21	40	52.5000
10	19	40	47.5000
11	29	37	78.3784
12	22	40	55.0000
13	13	40	32.5000
14	19	40	47.5000
15	15	40	37.5000
16	23	40	57.5000
17	24	40	60.0000
18	14	36	38.8889

19	9	40	22.5000
20	19	39	48.7179
21	21	39	53.8462
22	8	40	20.0000
23	27	40	67.5000
24	25	40	62.5000
25	19	40	47.5000
		=====	
		n= 989	

ANNEXE H

DISTRIBUTION DU POURCENTAGE DE CHOIX DU GENRE FÉMININ

À L'ÉTAPE I POUR LES ITEMS

	Nmb de sujets ayant		pct_
Items	étiqueté l'item LA	_FREQ_	sujet f
1 mizul	15	25	60.0000
2 tinjel	17	25	68.0000
3 ravjel	16	25	64.0000
4 mɔlt	15	24	62.5000
5 rēgl	14	24	58.3333
6 kar pit	17	25	68.0000
7 gomit	15	25	60.0000
8 mylit	20	25	80.0000
9 silip	17	25	68.0000
10 majɔle	14	24	58.3333
11 medɔt	9	25	36.0000
12 rotɔgl	10	25	40.0000
13 tarigul	16	25	64.0000
14 ribalt	10	25	40.0000
15 veltast	19	25	76.0000
16 manɔrp	10	24	41.6667
17 ripl	11	25	44.0000
18 serebēt	14	25	56.0000

19 f5ge	5	25	20.0000
20 gulap	17	25	68.0000
21 rasp	15	24	62.5000
22 tafyle	9	25	36.0000
23 trome	10	23	43.4783
24 fripyst	11	25	44.0000
25 kanyse	10	24	41.6667
26 nargite	9	24	37.5000
27 koryfe	14	25	56.0000
28 bakyl	10	25	40.0000
29 k5dilt	6	25	24.0000
30 r5fl	5	25	20.0000
31 35bl	12	25	48.0000
32 linup	12	25	48.0000
33 likr5p	12	24	50.0000
34 bovat	15	24	62.5000
35 sil5p	8	25	32.0000
36 blij5p	8	25	32.0000
37 siklap	17	25	68.0000
38 m5rsifl	10	25	40.0000
39 mygl	8	25	32.0000
40 kl5part	12	25	48.0000
		=====	
		n= 989	

RÉFÉRENCES

- Aikhenvald, Alexandra Y. 2000. *Classifiers: a Typology of Noun Categorization Devices*. Toronto: Oxford University Press, 535 p.
- Andriamamonjy, Pascale. 2000. «Le rôle du genre grammatical au cours de la reconnaissance de noms». *L'année psychologique*, vol. 100, no 3, p. 419-442.
- Aronoff, Mark. 1994. «Gender and Nominal Inflectional Classes». In *Morphology by itself stems and inflectional classes*, p. 61-87. Cambridge, Mass: MIT Press.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Coll. «L'essentiel français». Paris: Ophrys, 164 p.
- Boloh, Yves, et Laure Ibernou. 2010. «Gender Attribution and Gender Agreement in 4- to 10-Year-Old French Children». *Cognitive Development*, vol. 25, no 1, p. 1-25. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1016/j.cogdev.2009.09.011>>. Consulté le 13 février 2012.
- Cappeau, Paul. 1998. «Quelques mots sur quelques bribes liées au genre». In *Analyse linguistique et approches de l'oral recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Mireille Bilger, Françoise Gadet et Karel van den Eynde, p. 301-311. Leuven: Peeters
- Comrie, Bernard. 1999. «Grammatical Gender Systems: A Linguist's Assessment». *Journal of Psycholinguistic Research*, vol. 28, no 5, p. 457-466.
- Corbett, Greville G. 1991. *Gender*. Coll. «Cambridge textbooks in linguistics». Cambridge, Angleterre: Cambridge University Press, 363 p.
- Creissels, Denis. 1999. «"Genres" indo-européens et "classes nominales" Niger-Congo». *Faits de langues*, vol. 7, no 14, p. 177-184.
- Desrochers, Alain, et Madeleine Brabant. 1995. «Interaction entre facteurs phonologiques et sémantiques dans une épreuve de catégorisation lexicale.». *Revue canadienne de psychologie expérimentale*, vol. 49, no 2, p. 240-263.

- Desrochers, Alain, et Allan Paivio. 1990. «Le phonème initial des noms inanimés et son effet sur l'identification du genre grammatical». *Revue canadienne de psychologie*, vol. 44, no 1, p. 44-57.
- Desrochers, Alain, Allan Paivio et Sylvie Desrochers. 1989. «L'Effet de la fréquence d'usage des noms inanimés et de la valeur prédictive de leur terminaison sur l'identification du genre grammatical». *Revue canadienne de psychologie*, vol. 43, no 1, p. 62-73.
- Fodor, István. 1959. «The Origin of Grammatical Gender». *Lingua*, vol. 8, no 1, p. 1-41.
- Franck, Julie, Gabriella Vigliocco, Inés Anton-Mandez, Simona Collina et Ulrich H Frauenfelder. 2008. «The Interplay of Syntax and Form in Sentence Production: A Cross-Linguistic Study of Form Effects on Agreement». *Language and Cognitive Processes*, vol. 23, no 3, p. 329 - 374. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1080/01690960701467993>>. Consulté le 10 Septembre 2009.
- Greenberg, Joseph H. 1978. «How Does a Language Acquire Gender Markers?». In *Word structure* † Ed Charles A Ferguson, p. 47-81. Stanford: Stanford University Press.
- Grevisse, Maurice, et André Goosse. 2007. *Le bon usage : grammaire française*, 14e éd. Bruxelles: De Boeck, Duculot, 1600 p.
- Grinevald, Colette. 1999. «Typologie des systèmes de classification nominale». *Faits de langues*, vol. 7, no 14, p. 101-122.
- Hjelmslev, Louis. 1971. «Animé et inanimé, personnel et non-personnel (1956)». In *Essais linguistiques*, p. 220-258. Paris: Éditions de Minuit.
- Hockett, C. F. 1958. *A course in modern linguistics*. New York: Macmillan, 621 p.
- Holmes, V. M, et B. D De La Bâtie. 1999. «Assignment of grammatical gender by native speakers and foreign learners of French». *Applied Psycholinguistics*, vol. 20, no 4, p. 479-506.
- Holmes, V. M, et J Segui. 2004. «Sublexical and lexical influences on gender assignment in French». *Journal of Psycholinguistic Research*, vol. 33, no 6, p. 425-457.

- Karmiloff-Smith, Annette. 1979. *A functional approach to child language a study of determiners and reference*. Cambridge, Angleterre: Cambridge University Press, 258 p.
- Karmiloff-Smith, Annette, Julia Grant, Ioanna Berthoud, Mark Davies, Patricia Howlin et Orlee Udwin. 1997. «Language and Williams Syndrome: How Intact Is "Intact"?». *Child Development*, vol. 68, no 2, p. 246-262. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-8624.1997.tb01938.x>>. Consulté le 21 février 2012.
- Lyster, Roy. 2006. «Predictability in French gender attribution: A corpus analysis». *Journal of French Language Studies*, vol. 16, no 01, p. 69-92. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1017/S0959269506002304>>. Consulté le 6 avril 2008.
- Maratsos, Michael P, et Mary Anne Chalkley. 1980. «The internal language of children's syntax: The ontogenesis and representation of syntactic categories». In *Childrens Language* K. E. Nelson, p. 127-214. N.Y: Gardner Press.
- Merleau-Ponty, Maurice. 1960. «Le langage indirect et les voix du silence». In *Signes*, p. 41-82. Paris: Gallimard.
- Mok, Quirinus Ignatius Maria. 1968. *Contribution à l'étude des catégories morphologiques du genre et du nombre dans le français parlé actuel*. Coll. «Janua linguarum». The Hague: Mouton, 155 p.
- Nelson, Don. 2005. «French Gender Assignment Revisited». *WORD: Journal of the International Linguistic Association*, vol. 56, no 1, p. 19-38.
- Payne, Thomas Edward. 1997. *Describing morphosyntax : a guide for field linguists*. Cambridge, U.K. ; New York, NY: Cambridge University Press, 413 p.
- Richer, Ernest. 1967. *Syntaxe I : 30 questions sur l'analyse du langage articulé*. Bruges, Paris: Desclée de Brouwer, 158 p.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul. 2004. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF, 646 p.
- Rigault, André. 1975. «Les marques du genre». In *La grammaire du français parlé sous la direction de A. Rigault*, p. 80-91. Paris Hachette.

- Séguin, Hubert. 1969. «Les marques du genre dans le lexique du français écrit contemporain: compilation des cas et essai de classement». Doctorat, Montréal, Université de Montréal, 504 p.
- , 1973. «Le genre des adjectifs en français». *Langue Française*, vol. 20, no 1, p. 52-74.
- Spalek, Katharina, Julie Franck, Herbert Schriefers et Ulrich Frauenfelder. 2008. «Phonological Regularities and Grammatical Gender Retrieval in Spoken Word Recognition and Word Production». *Journal of Psycholinguistic Research*, vol. 37, no 6, p. 419-442. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1007/s10936-008-9074-2>>. Consulté le 2 juin 2012.
- SurrIDGE, Marie E. 1989. «Le Facteur sémantique dans l'attribution du genre aux inanimés en français». *Revue canadienne de linguistique*, vol. 34, no 1, p. 19-44.
- Taft, Marcus, et Fanny Meunier. 1998. «Lexical Representation of Gender: A Quasiregular Domain». *Journal of Psycholinguistic Research*, vol. 27, no 1, p. 23-45.
- Thomas, Adolphe V. 1971. «genre». In *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, p. 186-188. Paris: Larousse.
- Tucker, G. R, W. E Lambert, A Rigault et N Segalowitz. 1968. «A psychological investigation of French speakers' skill with grammatical gender». *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, vol. 7, no 2, p. 312-316.
- Tucker, G. R, A. A Rigault et W. E Lambert. 1977. *The french speaker's skill with grammatical gender: an example of rule-governed behavior*. Coll. «Janua linguarum». The Hague, Paris: Mouton, 131 p.
- Weinrich, Harald. 1989. *Grammaire textuelle du français*. Paris: Didier, 672 p.